

MJC 21

Projet social

2022 - 2025



« Que notre richesse ne se mesure pas à la taille de nos comptes en banque mais à la force de nos relations, à la santé de nos proches et à notre niveau de gratitude. Le bonheur, ce n'est pas de posséder une plus grosse voiture mais de savoir que nous faisons partie de quelques choses de plus grand que soi – d'une communauté – et que nous sommes embarqués tous ensemble dedans. »

Meik WIKING – Président de l'institut de recherche sur le bonheur de Copenhague



SOMMAIRE

INTRODUCTION, « vers une politique de l'attention à l'autre »	5
1^{ère} PARTIE : METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PROJET.....	8
1) Une méthode en 8 phases	
2) Les scénarii organisationnels	
a. Le sens de la démarche	
b. Les enjeux d'une démarche participative	
3) Rappel des étapes de la démarche s'appuyant sur la circulaire CNAF N°2012-13 relative à l'animation sociale	
4) Le principe de gouvernance mis en place pour la démarche de projet	
5) Les étapes de la mise en place	
6) Rappel du calendrier général de l'élaboration du projet social	
2^{ème} PARTIE : DEFINITION DU CADRE GENERAL DU PROJET DE LA MJC 21.....	15
1) Le contexte	
2) La MJC et le projet d'Education Populaire	
3) La pédagogie de la participation	
4) La participation publique : comment être un vrai espace d'expression	
a. Les conditions à la participation des habitants	
b. La méthodologie	
c. Les acteurs de cette participation	
3^{ème} PARTIE : DIAGNOSTIC ET BILAN.....	24
1) Le portrait Lussacois	
a. Les adhérents de la MJC 21	
b. Présentation de la population	
2) Le contexte socio-démographique	
3) La synthèse du diagnostic	
4) Les éléments de bilan	
5) Les problématiques qui s'en dégagent	
4^{ème} PARTIE : CADRE STRUCTURANT ET SOCLE COMMUN.....	39
1) Les objectifs du projet associatif : cadre structurant	
2) La transversalité, fondamentale du socle commun	
a. Le projet familles	
b. Le projet « Education populaire & culture »	
c. Le projet d'Accueil	
3) La formation pour renforcer le socle commun	
a. La formation de Formateur en Recherche Action (FFRA) avec l'IRTS de Poitiers et 2 autres Centres Sociaux	
b. La formation sur la notion du « Aller vers »	
c. La formation sur « les fondamentaux de la communication empathique »	

5^{ème} PARTIE : MOYENS EXISTANTS, A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER.....	49
1) L'organisation par pôle	
2) La structuration de l'équipe	
3) L'Accueil individuel	
4) L'Accueil associatif (collectif)	
5) L'Adhésion et politique tarifaire	
6) La logistique et prêt de salles	
7) La communication	
8) Les outils collaboratifs	
6^{ème} PARTIE : ARBORESCENCE DES ORIENTATIONS, DECLINAISON DES OBJECTIFS	
ET PLAN D' ACTIONS.....	60
1) Arborescence des orientations et déclinaison des objectifs	
2) Les actions pour la mise en œuvre du projet	
7^{ème} PARTIE : EVALUATION DU PROJET.....	78
1) Le choix des critères	
2) La méthode d'évaluation et la définition des indicateurs	
CONCLUSION.....	82
ANNEXES.....	83

Introduction

Le contrat de projet, tel que nous l'abordons dans ce document, définit le cadre de notre action pour les quatre prochaines années. Ce cadre fixe les orientations politiques et éducatives inscrites dans notre projet associatif et délimite également le périmètre d'action par une définition précise de nos outils pédagogiques. Ecrit à partir de plusieurs diagnostics et DLA, notre projet s'inscrit dans une logique de cohérence entre le territoire d'action, le contexte (social, culturel et économique) et l'existant afin de répondre au mieux aux différents enjeux qui traversent le territoire et plus largement ceux relatifs à notre société.

Notre volonté, à travers ce contrat de projet, est d'inscrire notre action dans une coopération institutionnelle, partenariale et citoyenne. La coopération, comme moyen et garantie de la complémentarité et de la transversalité, par le croisement d'un projet associatif avec celui porté par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole de la Vienne, avec celui porté par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, et celui de la commune de Lussac-les-Châteaux et également avec les projets et initiatives développés et portés par les associations, les acteurs locaux, la société civile et les habitants, acteurs incontournables et essentiels du développement social et économique local. En tant qu'association d'Education Populaire, l'inscription de notre projet à ce carrefour constitue un parti pris essentiel à l'articulation et à la réussite d'une ambition collective à la réduction des inégalités et à l'amélioration des conditions de vie de tous.

Le projet social doit être articulé avec les projets des autres partenaires et avec le projet de territoire. Cette recherche d'articulation, voire d'harmonisation permet le cas échéant de mettre en évidence et de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels et/ou des synergies de façon à renforcer l'efficacité de l'action publique. Ces choix se traduisent par la mise en œuvre d'un projet global à destination des Lussacois et des habitants du territoire et de ceux dont c'est le bassin de vie, construit et décliné sous forme de support et d'outils pédagogiques relevant de l'expérimentation et du résultat du diagnostic partagé : action hors les murs et sur l'espace public, ouverture et animation de lieux de proximité, mise en place de chantiers pédagogiques et éducatifs, définition d'un projet d'accueil commun avec la Sabline et de veille sociale, réaménagement et animation des espaces, transversalité des actions et des outils etc.

Valorisant les talents, la mise en œuvre des initiatives locales à la fois individuelles et collectives, le centre social doit être un lieu ressource pour l'ensemble des acteurs du développement social local. Nous travaillerons ainsi les enjeux de cohésion sociale et d'inclusion en cohérence avec les orientations ministérielles. Pour enrichir le diagnostic social et partager une vision commune des ressources et problématiques sociales du territoire, le centre social devra toujours chercher à associer les financeurs, afin qu'ils expriment leurs « attentes » et les orientations spécifiques qu'ils souhaitent soutenir à travers le projet de la structure et pour le territoire.

Le projet présenté dans ce document s'inscrit dans la continuité des actions et de la dynamique développées par l'équipe de bénévoles et des salarié.es depuis plusieurs années.

Vers une politique de l'attention à l'autre

Le cadre qui délimite ce contrat de projet, c'est également un contexte plus global, et notamment l'évolution des métiers de l'action socio-éducative, qui semblent depuis une vingtaine d'années opérer des mutations significatives, en résonance avec le contexte politique. Le double impact qu'auront provoqué d'une part les vagues d'attentats terroristes, portées par de jeunes français, suivies peu après par la pandémie mondiale, aura souligné l'extrême fragilité du tissu social, de ses parties les plus abimées tout du moins. Dans un tel contexte, qu'il s'agisse d'une partie des habitants des quartiers d'habitat populaire ou des salariés, entreprises et entrepreneurs mis en danger par la crise sanitaire, l'Etat a semblé acter la nécessité de stopper l'hémorragie, en arrêtant le mouvement de retrait uniforme et inexorable des moyens publics, sous couvert de rationalisation des dépenses. Le plus intéressant n'est d'ailleurs certainement pas cette sorte de médecine d'urgence, mais davantage le discours qui sous-tend désormais le déploiement de l'action publique, et nous pourrions voir les discours sur « l'aller vers » comme l'expression la plus récente d'une évolution globale, qui porte nos pratiques professionnelles vers davantage d'attention portée aux habitants comme aux usagers.

A gros traits, nous pourrions tenter de caractériser les choses ainsi : Les lois de 2002 ont obligé les collectivités et nombre d'institutions à se doter d'instance légitime de participation, une première façon d'infléchir une vision distante (et libérale) de l'action socio-éducative, pensée alors comme une simple offre de services. Parallèlement, la montée en puissance dans les sphères militantes et universitaires de la notion de Care et de Pouvoir d'agir, ainsi que la résurgence d'une éducation populaire engagée, sont venues remettre en cause les pratiques professionnelles centrées sur la programmation d'activités et la prise en charge des publics.

Dans un tel contexte, le plan pauvreté de Macron 2018, avec ses différentes déclinaisons, semble constituer une autre façon de pousser les professionnels à se mettre plus que jamais à la place des usagers, des citoyens, des habitants, pour inventer avec eux des modalités d'interventions plus empathiques, plus coopératives et de ce fait plus adaptées.

Ce mouvement de fond, que nous pensons aller dans le bon sens, malgré les injonctions et leur aspect souvent paradoxal, nous porte et nous fait réfléchir : comment faire évoluer nos approches ? Comment être davantage centré sur ce qu'expriment les publics ? Comment se rapprocher de ceux qui ne viennent jamais chez nous ? Comment partir davantage des habitants pour faire émerger des projets qui soient les leurs ? Comment faire évoluer nos postures professionnelles, après des décennies passées à « faire du chiffre », à rentabiliser les équipements, dans une approche principalement programmatique et comptable ?

C'est pour tenter de résoudre cette contradiction toujours d'actualité - car il est entendu que l'on nous demande encore de faire de la quantité et de la qualité, de maintenir une politique de l'offre tout en innovant - que ce projet se construit.

Il tente ainsi de proposer une transition, en inscrivant notamment les postures d'écoute active et les démarches d'aller vers comme un socle commun à toute l'équipe, salariée comme bénévole, en essayant de faire de ces deux démarches une source d'inspiration qui se décline au quotidien.

Il est ici important de rappeler le caractère « temporel » de ce projet. Déposé pour quatre ans et répondant à un diagnostic, dans un contexte sanitaire particulier, les actions décrites dans ce document seront soumises régulièrement à l'exercice difficile, mais essentiel, de l'évaluation, permettant ainsi de ré-ajuster et de re-questionner les pratiques au vu de l'évolution du contexte initial.

Si l'écriture du projet social demande de définir des ambitions et quelques moyens pour les atteindre, nous devons également souligner la modestie avec laquelle nous progressons car il nous faudra bien, pour nous approprier collectivement cette démarche de transition et faire de nos intentions une réalité tangible, quelques années de travail.

1^{ère} PARTIE
METHODOLOGIE DE
CONSTRUCTION DU PROJET



Avant de détailler les projections et objectifs pour les quatre années à venir, il est important d'introduire ce dossier par le rappel du contexte initial depuis le début d'année 2019 jusqu'à ce jour, et de rappeler la méthodologie de construction du projet 2022-2025.

1) Une méthode en 8 phases

- Phases 1 et 2 : elles sont les phases classiques de bilan, de diagnostic.
- Phase 3 : elle permet aux administrateurs de nouer une discussion puis de valider le cadre structurant et les valeurs fondamentales défendues par l'association, afin de revalider le projet politique. A ce jour, le projet politique n'a pas été finalisé. Les administrateurs ont toutefois conforté les objectifs structurants du projet associatif. Cette phase se poursuivra tout au long de la mise en œuvre du nouveau projet.
- Phase 4 : elle est centrale à la démarche, elle permet de définir les grands axes de travail, que nous appellerons les orientations. Elle découlera des différents travaux et études réalisés.
Cette phase est également la phase où les équipes et le Conseil d'Administration se forment, se questionnent et renforcent le socle commun.
- Phase 5 : elle permet de décliner les orientations en objectifs qui ensuite permettront de définir la stratégie de mise en œuvre et les activités qui en découlent.
- Phase 6 : elle permet d'aborder la question de l'évaluation et de définir les indicateurs qui permettront de mesurer l'évolution des résultats des actions prévues.
- Phase 7 : elle est consacrée à la définition des moyens organisationnels de la MJC 21 en fonction des nouveaux objectifs.
Cette phase se prolonge et s'adapte au contexte et à la réalité économique de la structure tout au long du projet.
- Phase 8 : elle est la phase de finalisation du document et de la préparation de la rencontre avec la commission d'action sociale.

2) Les scénarii organisationnels

a. Le sens de la démarche

La démarche participative doit permettre à un maximum de personnes concernées de devenir actrices d'un processus de changement. Aujourd'hui, les transformations à l'œuvre dans les organisations ont pour incidence des changements dans le fonctionnement de la structure.

Les démarches participatives apparaissent donc comme un moyen de réussir les transitions demandées en s'appuyant sur l'intelligence collective et sur un encadrement porteur de sens et à l'écoute.

Toutefois, une bonne compréhension des enjeux et un certain nombre de prérequis conditionneront la réussite de cette démarche.

Donner un sens commun à une démarche participative

Trop souvent les démarches participatives sont envisagées comme une fin en soi et leurs objectifs ne sont pas assez définis ni partagés.

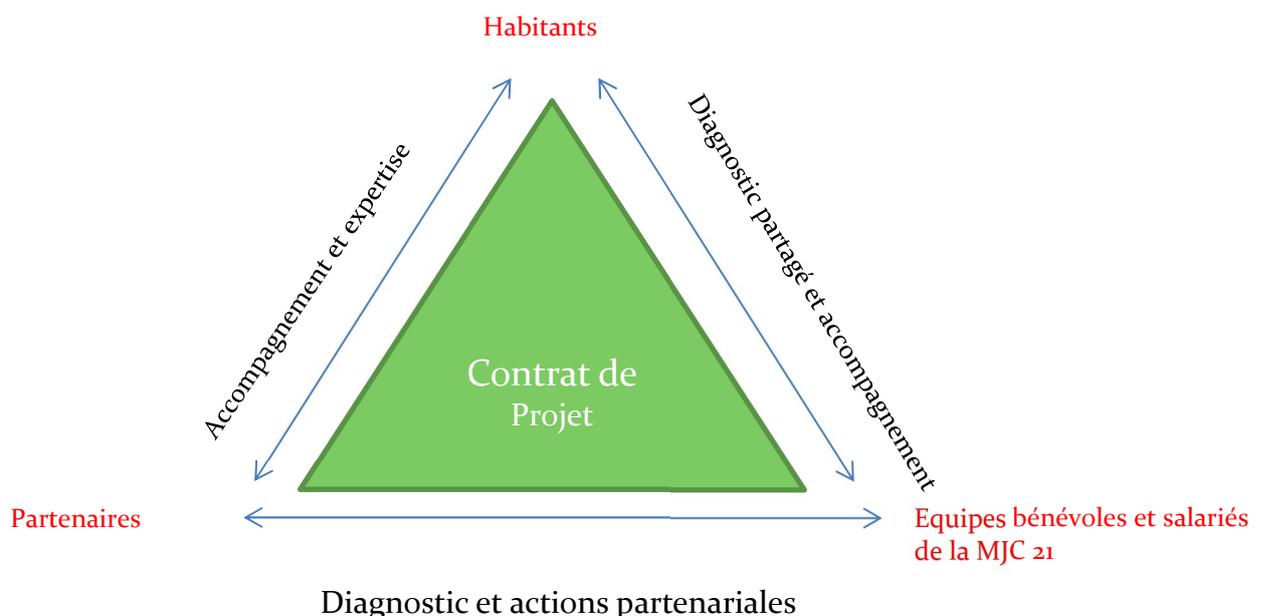
Donner du sens, c'est fixer des objectifs qui visent l'amélioration d'une situation problématique.

b. Les enjeux d'une démarche participative

La responsabilisation des acteurs dans un cadre qui favorise l'expression de propositions individuelles est destinée à bénéficier au collectif.

Les individus expriment des intérêts qui, rassemblés et gérés dans un processus d'échanges et d'argumentations, doivent conduire à la construction d'une position partagée, d'un intérêt commun si ce n'est collectif. Chacun en entendant le point de vue de l'autre est à même de faire évoluer son propre point de vue. Nous reviendrons sur le concept de la participation des habitants et du pouvoir d'agir.

Méthode de co-construction : l'ensemble de ces phases de prises de gestion a permis d'avancer avec les différents partenaires sur la création du contrat de projet présenté dans ce document. Tout au long des années 2020 et 2021, de nombreuses rencontres et points d'étapes entre les principaux partenaires a permis de co-construire le projet progressivement afin de répondre aux enjeux des différents acteurs.



Les outils qui ont permis à l'équipe de co-construire le projet sont les suivants :

- Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et les méthodes de recueil de données (entretiens/questionnaires/observations)
- Le diagnostic et bilan partagé
- La formation d'une nouvelle démarche collective « aller vers » favorisant l'expérimentation d'actions (3 groupes = marché/porteur de parole/enfance et petite enfance)
- Les méthodes d'animation de réunions ou d'instances participatives (Comité de pilotage, commission éducative, ...)

3) Rappel des étapes de la démarche s'appuyant sur la circulaire CNAF N°2012-13 relative à l'animation sociale

Une démarche de construction du projet a été organisée en plusieurs phases principales.

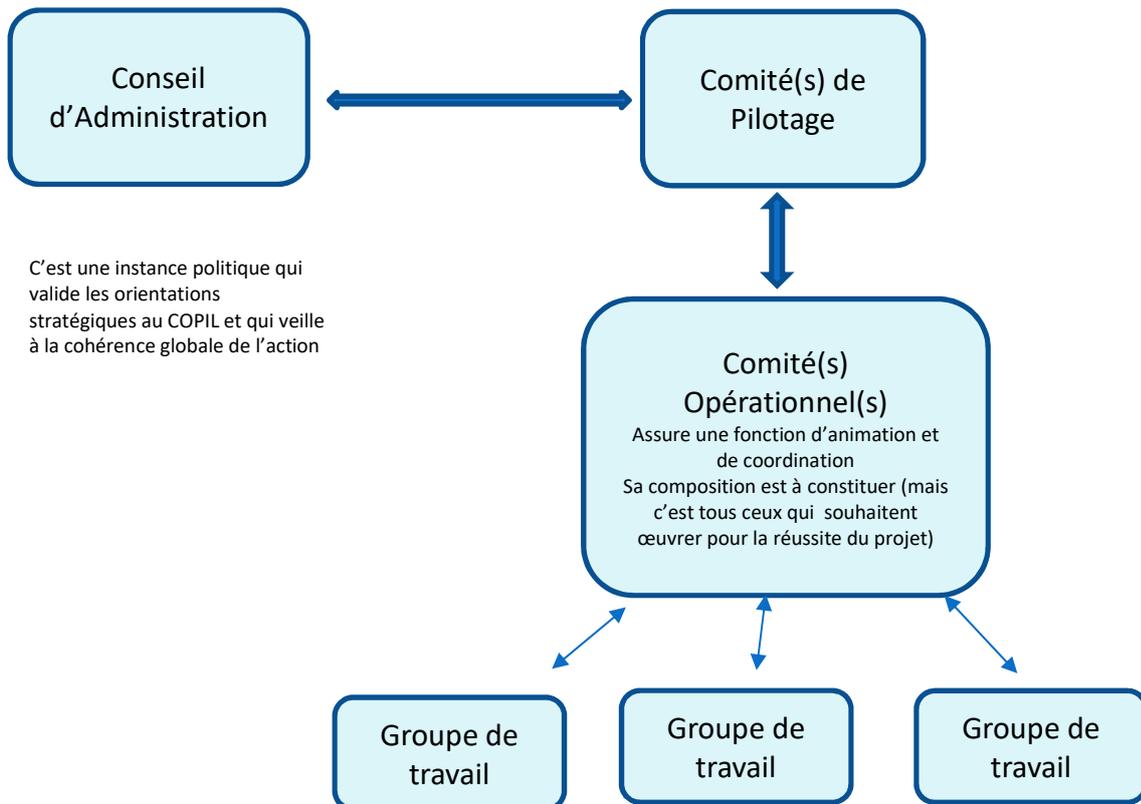
- **Une phase méthodologique**, visant à préparer la mise en œuvre opérationnelle du processus de renouvellement du projet social : appropriation collective des attendus, définition des outils et des méthodes de travail, du calendrier
- **Une phase de diagnostic concerté**, intégrant l'établissement d'un diagnostic de territoire, comprenant les données statistiques pertinentes pour la compréhension du territoire au regard des missions de la MJC 21, dans le cadre de son agrément Centre Social : recueil et traitement des données etc...

Un travail de réflexion collective autour de la perception de ce territoire et de ses enjeux par les acteurs locaux.

- **Une phase de construction des axes d'orientation**

La définition concertée des axes de travail envisagés, en intégrant les éléments soulevés lors des phases évaluatives et de diagnostic, leur déclinaison en plan d'actions adaptées.

4) Le principe de gouvernance mis en place pour la démarche de projet



Le Comité de Pilotage :

C'est une instance qui a une délégation du CA dans la prise de décision, en veillant à la pertinence de son action par rapport au territoire.

Cette instance est co-animée par un ou plusieurs représentants du CA et d'un ou plusieurs représentants de la MJC

Le Comité Opérationnel :

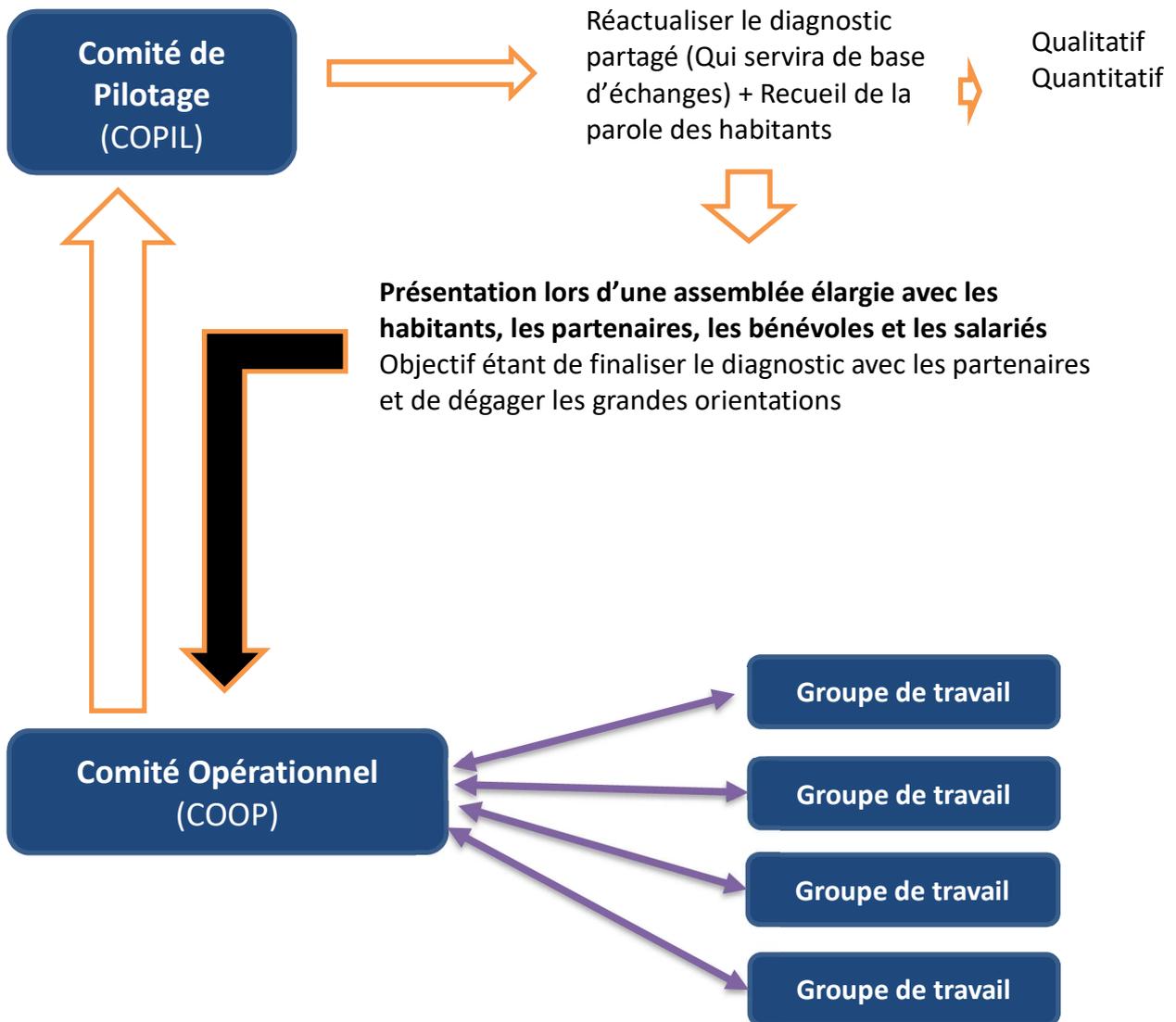
- Analyse les risques et propose des solutions et des moyens adaptés
- Accompagne les différents groupes d'action
- Rend compte au COFIL (associer obligatoirement des habitants, des jeunes, des partenaires locaux, des partenaires institutionnels, ...)

Le Groupe de travail :

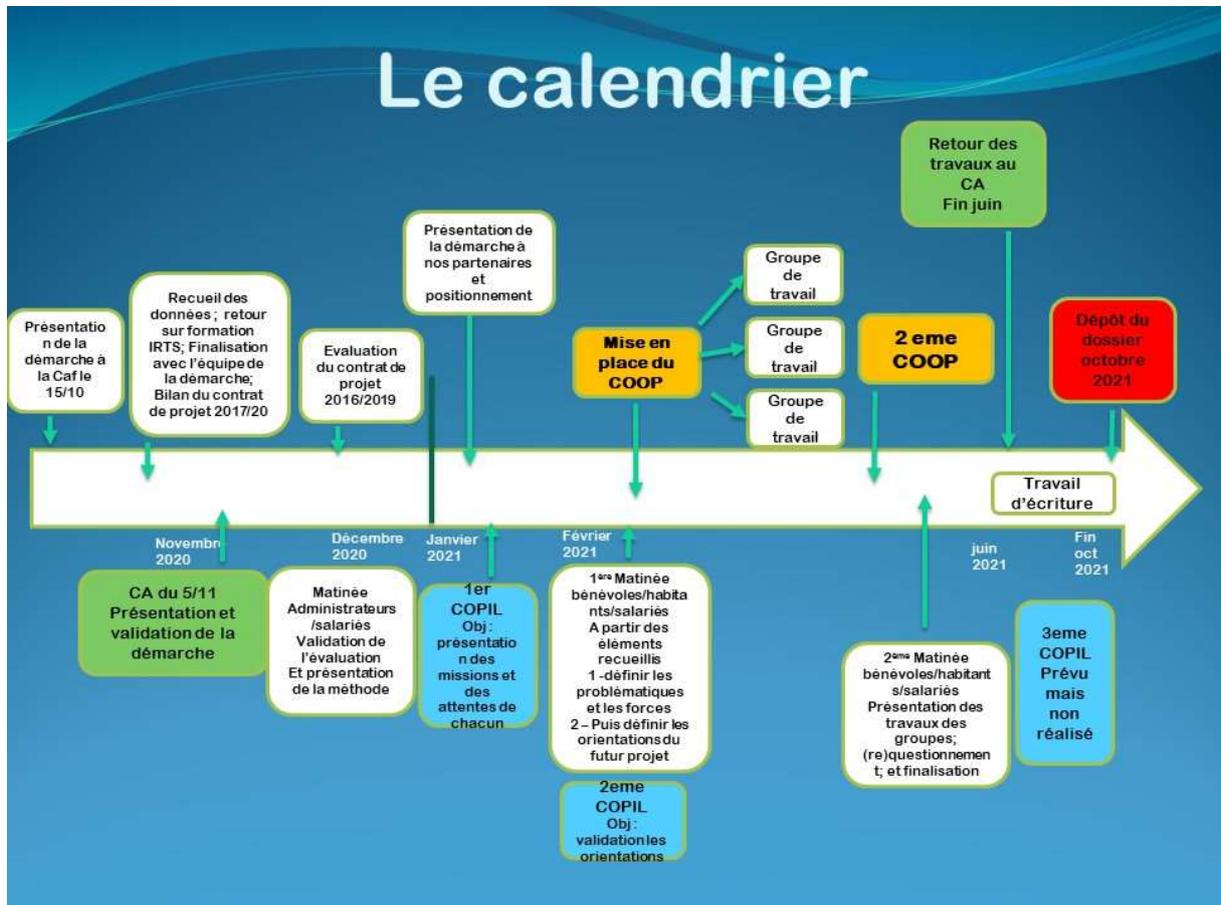
- Propose, réfléchit et évalue des actions et projets
- Assure un retour au Comité Opérationnel

Ce principe de gouvernance a été réfléchi et expérimenté dans le cadre de la démarche de renouvellement du projet social. En raison de certaines contraintes et en particulier des contraintes sanitaires, cette expérimentation n'a pu être complète. Toutefois, ce principe de gouvernance basé sur le partage et la co-construction est en celui vers lequel l'association souhaite tendre. Il va donc se poursuivre durant ce nouveau projet social.

5) Les étapes de la mise en place



6) Rappel du calendrier général de l'élaboration du projet social



2ème PARTIE

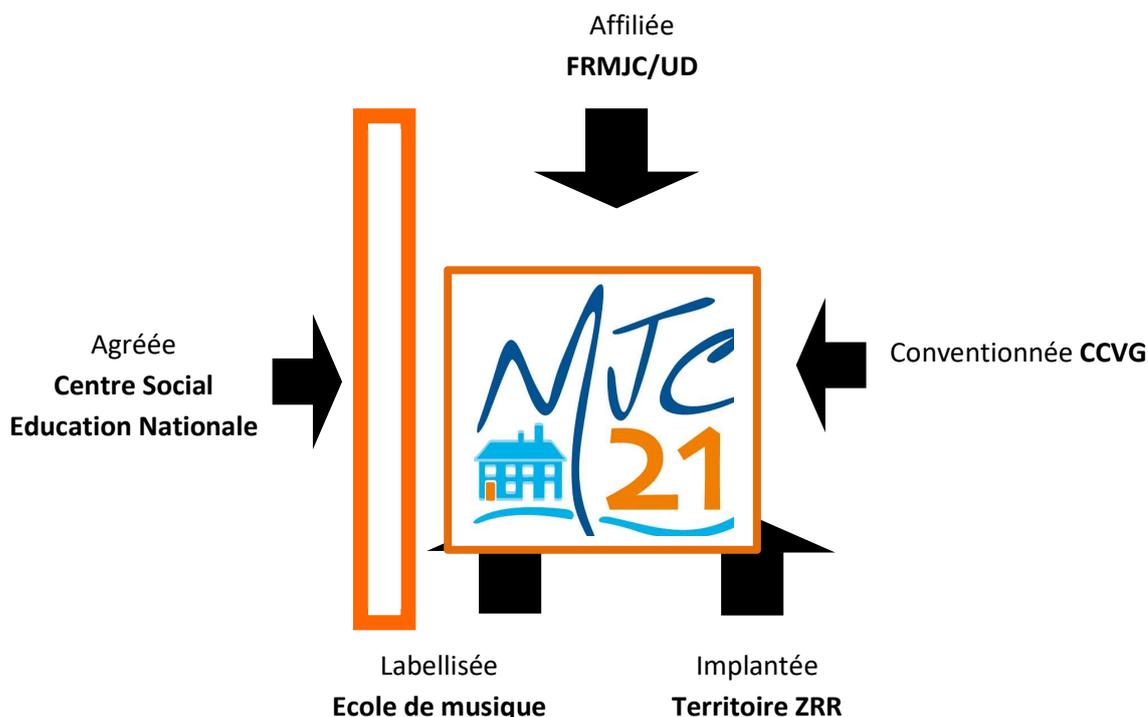
**DEFINITION DU CADRE GENERAL
DU PROJET DE LA MJC 21**



1) Le contexte

Au vu du contexte dans lequel s'inscrit le projet de la MJC 21, il est important de rappeler et d'identifier son cadre d'action pour mesurer ses champs d'intervention, de responsabilité et de partenariat.

Le schéma suivant permet de définir clairement les composantes du cadre institutionnel et contractuel dans lequel se situe notre projet et ainsi le définit :



La structure du projet de la MJC 21 est définie par ce cadre et répond à l'ensemble des prérogatives fixées par :

- Le projet associatif de la FRMJC/UD
- La circulaire CNAF
- La Convention Territoriale Globale avec la CCVG

Après analyse de ces prérogatives et conventionnement avec ces dispositifs, les axes d'intervention de la MJC 21 sont déclinés comme suivants :

- La petite enfance
- L'enfance jeunesse
- Le Développement Social Local (action culturelle et action sociale)
- La famille et l'intergénérationnel
- L'animation de réseau et de partenariat

2) La MJC et le projet d'Education Populaire

Il n'existe pas de définition instituée de ce qu'est l'Education Populaire, et c'est sans doute très bien comme cela.

L'Education Populaire, c'est avant tout l'ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse, de ne pas séparer celles et ceux qui font, celles et ceux qui réfléchissent, et celles et ceux qui décident. C'est en cela que l'éducation populaire est directement liée aux pratiques d'autogestion (de nos activités, de nos luttes, de l'économie).

L'Education Populaire, ce n'est pas éduquer le peuple. Ce n'est pas apporter la conscience de l'extérieur à des personnes qu'on considérerait comme « à conscientiser ». Ce sont des dynamiques collectives qui permettent aux dominé-es de développer ensemble une compréhension critique de la société et des origines des inégalités sociales. Il s'agit de se donner les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer.

Pour cela, l'éducation populaire nous invite à travailler à partir de nos situations pour les analyser, les comprendre, agir pour les transformer. L'objectif étant de transformer la société, les démarches d'éducation populaire ne sauraient être neutres.

L'éducation populaire, ce n'est pas vulgariser des savoirs, fussent-ils émancipateurs. L'objet n'est pas la diffusion de savoirs (qui peut en revanche être un moyen, même s'il est loin d'être le seul), mais de favoriser l'émancipation et l'émergence de mouvements sociaux de transformation sociale portés directement par les personnes et les groupes sociaux qui subissent des mécanismes structurels d'oppression (économique, raciste, genrée, etc.). Pour cela, on va peut-être favoriser l'appropriation des savoirs, mais on va surtout s'attacher à produire nos propres savoirs, que l'on pourra alors croiser avec d'autres savoirs, savants ou issus de l'expérience d'autres personnes et groupes sociaux.

Par émancipation, on désigne un processus jamais terminé qui se décline conjointement dans deux directions :

- Développer notre compréhension du monde : remettre en question et déconstruire ce qui paraît être des évidences, des normes (ce qui paraît être normal mais qui ne l'est pas forcément), développer une lecture critique de la culture dominante ;
- Développer notre capacité à avoir prise sur le monde : dépasser notre autocensure, développer notre pouvoir d'agir, notre audace, oser, et pour cela, apprendre en faisant, expérimenter, nous autoriser à tenter et donc parfois à échouer.

L'objectif de l'émancipation est de sortir collectivement de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux.

L'Education Populaire consiste en des démarches collectives, qui nous amènent à prendre du recul sur les situations insatisfaisantes voire insupportables que nous rencontrons, à les analyser, à travailler ensemble les contradictions qui sont en jeu, à définir les modes d'action pour transformer ces situations.

L'Education Populaire, ce n'est pas une activité d'un après-midi, mais une démarche à long-terme. Elle nous invite à prendre le contrôle de nos actions, et implique de sortir de notre entre-soi pour aller vers

une auto-organisation des personnes et des groupes sociaux qui sont habituellement exclus des cadres de réflexion et de décision. En tant que pratique d'autogestion, les démarches d'éducation populaire ne sont généralement pas mises en place pour elles-mêmes, mais à l'occasion d'autres choses. Car l'action et la lutte ont en elles-mêmes une valeur pédagogique : agir et avoir une réflexivité sur son action, cela doit nous permettre de créer une culture et des pratiques politiques, et c'est cela, l'Education Populaire.

Très souvent, les démarches d'éducation populaire menées par les collectifs ne sont pas qualifiées en tant que telles. Les nommer, les penser en tant que pratiques d'éducation populaire, cela permet de les valoriser, de leur donner une réelle place, du temps, et de les évaluer.

Paulo Freire exprime parfaitement la posture d'éducation populaire dans sa phrase « Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde ».

La posture d'Education Populaire est une posture d'accompagnement. Il ne s'agit pas de convaincre, et encore moins d'imposer, mais d'accompagner la production d'une pensée critique, en partant de là où en sont les gens, et non pas de là où on voudrait qu'ils arrivent. Les accompagnateurs-trices d'Education Populaire n'assèment pas des vérités, ils/elles ne disent pas aux gens ce qu'ils devraient penser : ils invitent au questionnement, en se raccrochant au réel et au vécu des personnes,

On n'émancipe pas autrui : l'Education Populaire n'a rien d'une posture avant-gardiste ou prosélyte, mais une invitation à l'autogestion.

3) La pédagogie de la participation

Avant de poursuivre la description du projet social de la MJC 21, il est important de définir les termes et les concepts qui guideront la suite de la démarche. Ces définitions permettront de clarifier les termes et de définir le périmètre des notions abordées dans les certaines fiches actions et dans notre parti pris pédagogique.

La Participation :

- Dans le domaine politique, social et de la vie associative : Intervention dans les discussions et les décisions touchant l'organisation, la politique générale et l'avenir d'une communauté.
- « La participation des habitants désigne l'intervention directe des habitants dans la définition, la problématisation et la gestion des affaires publiques. Cette notion sert à décrire des réalités empiriques mais contient également une forte dimension normative. Elle renvoie à l'idéal démocratique selon lequel les habitants doivent pouvoir prendre part à la délibération publique plus directement et régulièrement que ce qu'un statut de citoyen leur permet à chaque élection. Appliquée aux politiques publiques, la notion de participation questionne le caractère « remontant » (bottom-up) de leur élaboration et leur degré de confrontation, au

sein d'espaces publics locaux, avec l'expertise d'usage de celles et ceux qui habitent la ville et éprouvent quotidiennement, à ce titre, les politiques mises en œuvre sur leur territoire. »

La pédagogie active :

- « La pédagogie active part du constat que nous n'apprenons pas en étudiant des règles et des lois, mais plutôt par l'expérience : la démarche naturelle d'apprentissage est l'essai, l'erreur et le tâtonnement. La pédagogie active propose alors à l'apprenant de devenir acteur de sa formation, et l'invite à construire son apprentissage à travers des situations de recherche. »
(Extrait de l'article « pédagogie actives, ludiques et participatives)
- « La pédagogie active a pour but de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages, afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche. Elle fait partie des méthodes qui relèvent de ce qu'on nomme l'apprentissage expérientiel, c'est-à-dire "apprendre en faisant »
(Extrait des travaux de l'Espace Pédagogique Claroline – Université de Montpellier)
- « En science de l'Éducation, action éducative et pédagogique qui sollicite le concours, l'adhésion de l'enfant, de l'élève dans les processus de formation et d'enseignement »

Ces définitions peuvent éclairer le lien entre participation et pédagogie : apprendre en faisant, par expérimentation, par implication dans la démarche de construction.

La proximité :

« Caractère de rapprochement, d'affinité entre deux choses abstraites, deux entités. Synonyme : contact, contiguïté, rapprochement ».

Le terme « proximité » est tout à fait adéquat pour caractériser le rôle d'une structure comme la MJC 21. L'association se veut au plus proche des habitants et implantée dans la vie du territoire. De par sa localisation et l'étendue de son territoire d'intervention, le projet se traduit par une délocalisation de ses interventions et un changement de son approche en allant plus au contact des habitants, entraînant ainsi le développement des liens avec les habitants.

Les habitants :

« Personnes qui habitent, qui vivent ordinairement dans un lieu, où ils y résident ».

L'ensemble de ces définitions amène le point suivant qui est notre vision pédagogique de la participation.

4) La participation publique : comment être un vrai espace d'expression

En effet, dès l'origine des MJC, cette notion de participation publique est mise en avant, les structures souhaitent être de vrais espaces de démocratie.

Si on reprend la définition du dictionnaire encyclopédique LAROUSSE, la participation est l'action de participer, ce qui signifie avoir part, recevoir sa part, s'associer, prendre part à ...

Il s'agit donc d'entendre la participation comme avoir une place, prendre sa place.

a) Les conditions à la participation des habitants

Les conditions à la participation des habitants doivent être participatives, c'est-à-dire associer dans l'action des habitants auteurs et acteurs du Projet Social, des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet social. Ils doivent être responsables et s'efforcer de rassembler les moyens de leur Projet Social, comme le concours de bénévoles compétents, de salariés qualifiés, d'obtenir des financements pérennes, des locaux adaptés.

Le projet d'un Centre Social est donc fondé sur cette mise en œuvre de façon adaptée et volontaire de la participation des habitants pour lui donner toute son efficacité et son sens. Il est vrai que cette volonté n'est pas simple à mettre en œuvre car les intérêts des habitants, leurs aspirations doivent s'inscrire dans une organisation contrainte à suivre des règles pas forcément adaptées à la nouvelle génération de militants, constate Alain FOUREST¹ dans son rapport.

Il est donc illusoire de penser pouvoir faire participer tous les habitants sur un simple claquement de doigts. Il faut prendre en compte que chaque habitant est libre de participer ou pas, la participation se situe alors plus dans une logique de proposition, d'incitation à participer qu'à une obligation. Deuxièmement, il faut prendre en compte également le contexte socio-culturel qui n'incite pas spontanément à la participation. Nous constatons dans les MJC, une facilité des habitants à être consommateurs de services ou d'activités plutôt qu'à être des acteurs de la vie sociale.

De plus, en faisant référence à la théorie « des cercles emboîtés »², il est tout aussi illusoire de vouloir atteindre l'objectif de la « pleine participation de tous ». En effet, les sociologues s'accordent pour considérer que sur un ensemble de 1000 ménages, une ou deux dizaines d'habitants participent réellement avec régularité et assiduité, ils sont « dans le coup ».

Dans les grandes occasions participatives, une ou deux centaines de personnes peuvent travailler occasionnellement dans des groupes de travail et de réflexion. Cette deuxième catégorie sait, en gros, ce qui se passe mais ne se considère pas vraiment comme partie prenante d'un mécanisme durable de participation. Enfin, un dernier cercle regroupe plusieurs centaines de participants autour d'occasions exceptionnelles tel que fête de village, une inauguration... En définitive seul 1 à 10 % de la population est entraînée dans ces trois cercles concentriques.

¹ A.S.H. La participation des habitants Janvier 1999

² La démocratie en actions Centres Sociaux et Socioculturels du Nord Pas de Calais Mai 2003

La participation des habitants suppose donc de considérer les habitants comme sujet de l'intervention sociale, comme acteur potentiel.

b) La méthodologie

Il s'agit donc dans le préalable de la participation des habitants de prendre en compte leurs besoins et leur satisfaction, de considérer les habitants comme sujet, comme acteur. En fait, il s'agit de prendre en compte la participation dans une stratégie axée sur le changement de regard sur les usagers, sur les habitants, avec le déplacement d'un regard d'assistanat, à la coproduction de la réponse apportée, supposant l'implication des habitants dans la construction de l'offre.

Plus que de décréter la participation, elle doit être suscitée, en permettant dans la reconnaissance de l'usager comme coproducteur, de répondre à son aspiration d'exister, d'être reconnu comme sujet.

Il n'y a pas, comme on l'a cru parfois, un modèle de participation qui pourrait être appliqué partout. La participation est plus difficile aujourd'hui qu'il y a quelques années, en raison d'une désorganisation des réseaux sociaux et économiques, d'un affaissement de la vie associative militante et d'une perte de confiance accrue des habitants envers les institutions.

Les différents guides qui circulent actuellement prônent une méthode destinée « à enraciner une offre de participation efficace et cohérente, sur des bases solides », elle se décline par :

- Identifier les objectifs à atteindre
- Mieux connaître et mieux utiliser les leviers, les ressources et potentialités locales
- Rechercher les thèmes qui « fédèrent » les habitants et les acteurs institutionnels
- Rechercher les méthodes les plus appropriées pour toucher directement les habitants
- Repérer les points névralgiques sur lesquels il est important d'intervenir en priorité

Ces intentions vont se décliner le plus souvent en actions, comme par exemple :

- Capter la demande sociale (réunions, permanences)
- Appropriation de la démarche par les habitants
- Renforcement du maillage relationnel local
- Traitement plus efficace et plus rapide des réclamations

La participation dépend donc de la démarche de nos interventions, elle renvoie à l'intérêt perçu par les habitants et s'exerce donc dans des temps et des niveaux qui peuvent être différenciés. Développer la participation, c'est donc offrir ces occasions et ces espaces dans lesquels les habitants trouveront un intérêt à s'exercer comme sujet, comme acteur social.

Maintenant que nous savons pourquoi et comment donner la place à la participation des habitants, posons-nous la question de savoir qui ils sont ?

c) Les acteurs de cette participation

Prendre sa vie en main, échanger, participer, c'est ce que font les « utilisateurs » de la MJC, qui se veut un foyer de démocratie locale qui n'a pas attendu la crise de la représentativité qui atteint les élus.

La MJC offre aux individus et aux familles des services, de l'information, des activités dont ils ont besoin, ce sont autant de moyens de les aider dans leur fonction parentale, à mieux maîtriser leurs conditions de vie tout en resserrant les liens sociaux et en les intégrant dans un projet collectif.

Mais tous les habitants ne participent pas aux mêmes titres, on va rencontrer quatre types de catégories :

- Les usagers : Ce sont les personnes, les familles qui sont adhérentes à la MJC. Elles participent aux échanges, apportent leur contribution. Cette implication répond à des principes d'apprentissage, d'autonomie, de responsabilisation des habitants, des principes qui sont à la base de l'Education populaire.
- Les animateurs et intervenants bénévoles : Certains habitants vont apporter leur savoir-faire pour animer un atelier, suivre des enfants en Accompagnement Educatif Périscolaire, leur disponibilité pour accompagner un groupe d'enfants, leur énergie pour préparer une fête, accompagner un projet. On met en avant ici la richesse de l'engagement associatif et éducatif.
- Les personnels qualifiés : employés par l'association de la MJC, à temps complet ou partiel, ils ont la maîtrise et les qualifications requises pour écouter et conseiller, encadrer et animer, concevoir et gérer, négocier et conduire un projet. Habitants eux-mêmes, ces professionnels des MJC sont les piliers de ce foyer de développement des territoires.
- Les conseillers et administrateurs bénévoles : Les habitants participent au comité des usagers, au conseil de centre et sont membres du conseil d'administration. Ils contribuent à l'élaboration des choix politiques de l'association, du projet de la MJC. Ils prennent leurs responsabilités quant à la gestion et à l'avenir de la structure.

Cette implication dans le fonctionnement des MJC, c'est une démarche d'engagement de la part des habitants pour intervenir, s'associer, participer à la vie et à l'organisation de la structure.

« L'idée de la participation est intime de l'idée de la société. Elle est en positif, la symétrique de l'exclusion ». Il s'agit donc ici de considérer la question de la participation en étroite relation avec la question de l'intégration sociale. En effet, si les directives de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales posent une obligation de participation des habitants dans l'animation et la gestion des MJC, cette notion de participation ne relève pas du pouvoir ou du contre-pouvoir, de plus intervenant sur des quartiers qui font l'objet de la politique de la ville, elle ne doit pas perdre de vue cette participation au profit de la lutte contre les exclusions³.

La MJC doit donc développer l'éveil et l'expérimentation de leur citoyenneté, avoir un rôle fédérateur permettant l'expression des besoins et offrant les conditions d'épanouissement des habitants.

³ Hervé FRANCOIS Directeur de l'action sociale de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales Journal de l'action sociale Avril 1999

Le guide de la politique de la ville⁴ nous apporte aussi quelques précisions sur ce qu'est la participation : le terme « participation » est utilisé de façon extrêmement large et recouvre, selon les interlocuteurs des sens souvent différents. Ce terme recouvre, en réalité quatre types de démarches :

- L'information qui est « un préalable à la participation »
- La consultation, avant de prendre une décision
- La concertation, qui peut aller de l'initiative à la réalisation, mais là encore, c'est le pouvoir qui valide ou invalide le travail issu de la concertation
- Le partage du pouvoir, c'est une véritable insertion des citoyens dans la décision elle-même.

La participation est donc le processus de ces quatre démarches, elle suppose les trois étapes incontournables : l'information, la consultation, la concertation, elle implique un partage du pouvoir. L'implication à la participation est d'ailleurs reconnue dans le dossier⁵ diffusé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité en 1998 : « des habitants qui, ensemble, construisent leur avenir ... L'initiative reconnue aux habitants pour agir sur tous les sujets qui les préoccupent est à l'origine des MJC. Les politiques mises en œuvre depuis quelques années pour lutter contre les causes de la ségrégation spatiale et de la précarisation, ont amplement démontré que leur efficacité était directement liée au degré d'implication des personnes concernées elles-mêmes. La MJC : un lieu où se construit la citoyenneté au quotidien ... La MJC : un lieu de rassemblement, de confrontations et de négociations ... ».

La question de la participation dans le travail social apparaît donc centrale, ce que confirme les propos de Nicole QUESTIAUX, ministre de la Solidarité Nationale, « l'action sociale n'est pas une fin en soi, elle trouve sa justification en rendant aux individus et aux groupes leur autonomie, en permettant d'être des citoyens à part entière ».⁶

C'est aussi le Conseil Interministériel à la ville du 30 Juin 1998 qui cite que « la participation des habitants est indissociable de la citoyenneté. Elle est à la fois le moyen, l'objectif et la finalité de la politique de la ville. » Cette question de la participation reste encore centrale dans le cadre des nouveaux contrats villes du 12^{ème} Plan. Claude BARTELONE⁷, ministre délégué à la ville disait : « Dans cette période de la prochaine génération des contrats de ville, à l'heure où nous définissons une nouvelle forme de contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales, j'ai considéré qu'il était de notre responsabilité d'assurer un saut qualitatif dans le domaine de la participation et de réfléchir ensemble aux moyens susceptibles de réaliser cette grande ambition qu'est le renforcement de la démocratie de proximité. »

Enfin, venant confirmer cette « mutation » du travail social, la loi 2002.2 du 2 Janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, réforme la loi de 1975, dont un des principaux enjeux et selon la formule consacrée est de « replacer l'utilisateur au cœur du dispositif ». La loi 2002.2 vient donc énoncer les droits des usagers et fixe les conditions d'exercice de ces droits, et même si les MJC ne sont pas soumises à cette nouvelle loi.

⁴ Guide de la politique de la ville et du développement local, éditions A.S.H. Janvier 1999, classeur social et participation des habitants

⁵ Dossier « Quels Centres Sociaux demain », diffusé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité en 1998 élaboré par un groupe de travail constitué de professionnel du travail social

⁶ Nicole Questiaux « les nouvelles orientations du travail social », lettre du 28 mai 1982

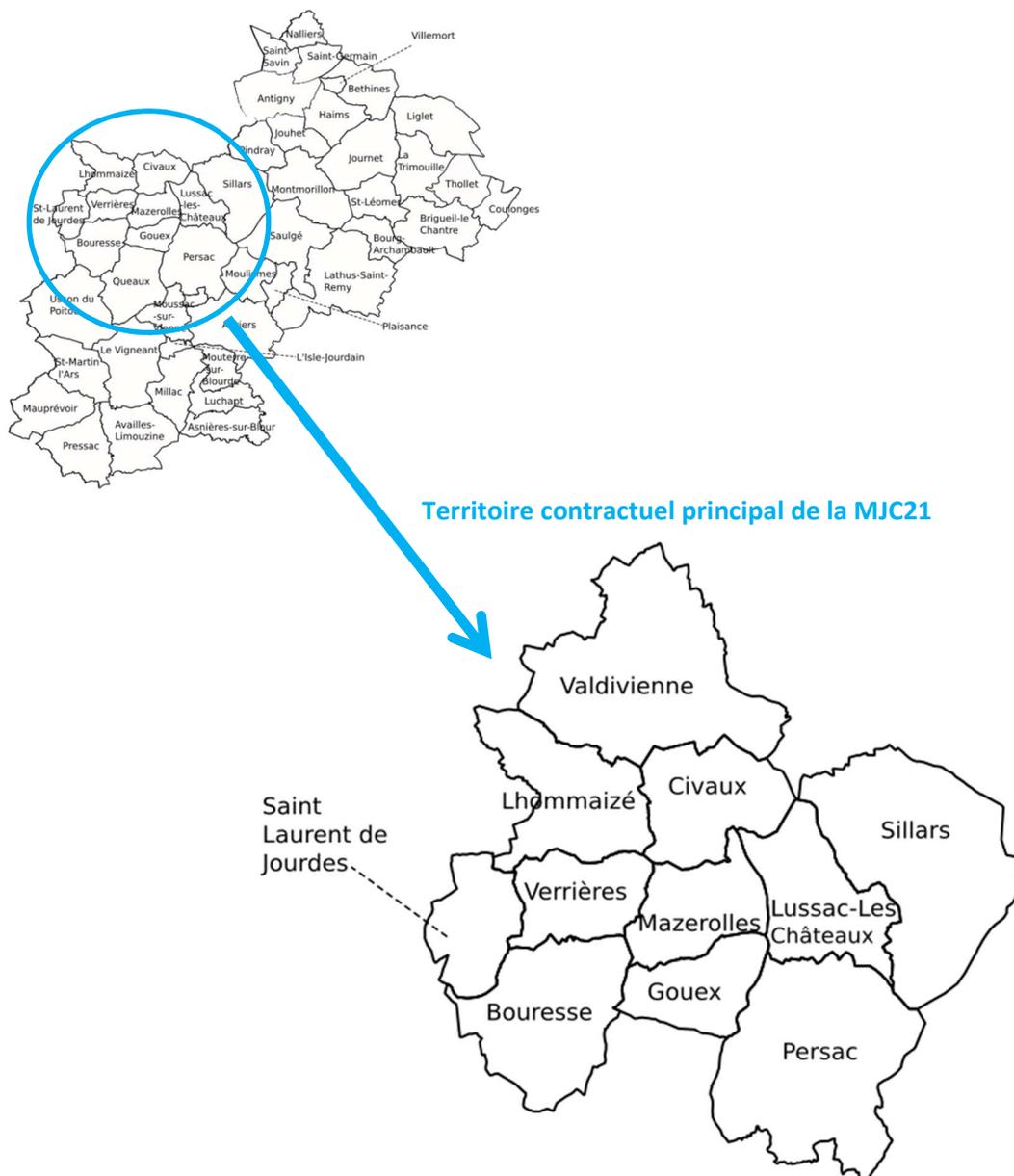
⁷ Claude Bartelone « La participation, un enjeu de modernisation de l'action publique », revue Territoire, septembre-octobre 1999

3ème PARTIE
DIAGNOSTIC ET BILAN



1) Le portrait du Lussacois

Le rayonnement de la MJC21 est intercommunal. Aux 10 communes du Lussacois, il faut ajouter la commune de Valdivienne avec qui la MJC a conventionné pour la mise en œuvre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) – volet enfance. La zone d'étude est donc composée de 11 communes.



a. Les adhérents de la MJC21

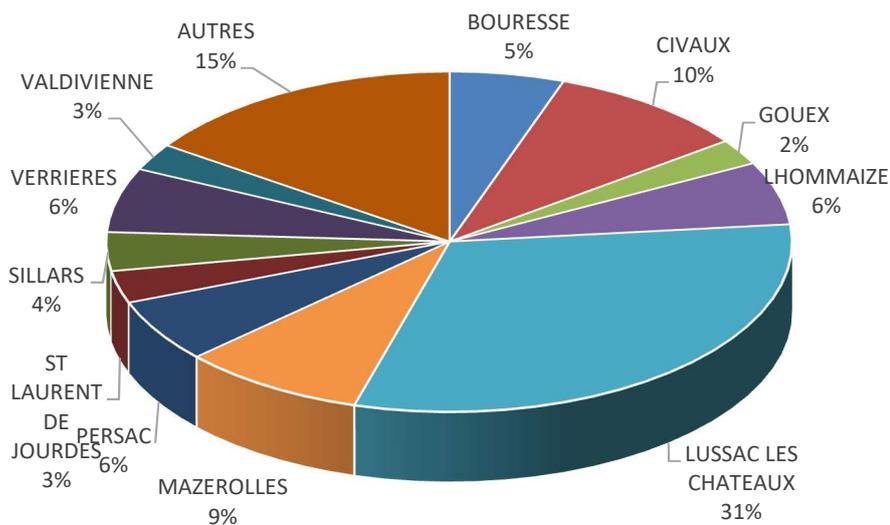
A travers le graphique ci-dessous, nous observons que 85% des adhérents de la MJC 21 habitent sur l'une des communes du territoire. En 2015, ils n'étaient que 78%. Cela montre à la fois que la zone d'influence de la MJC est plus large que le territoire mais également que proportionnellement, les habitants de la CCVG sont plus nombreux.

Il est difficile de tirer les raisons de cette augmentation mais il prouve l'intérêt et l'influence de l'action portée par la MJC 21 auprès des habitants de son territoire.

On peut noter que 31% des adhérents habitent la commune de Lussac les Châteaux. C'est le pourcentage le plus élevé mais il s'explique parce que la majorité des services développés par la MJC sont proposées sur cette commune (de nombreuses activités dont celles du dojo ; l'ALSH ; le Manège Enchanté) et que cette commune est la 2^{ème} la plus peuplée, après Valdivienne.

L'autre constat est que la MJC 21 a une influence sur toutes les communes, même les communes les plus excentrées comme St Laurent de Jourdes ou Lhommaizé.

ADHERENTS PAR COMMUNES 2020



b. Présentation de la population

Source INSEE

Communes	2019	2016	1999	1990
Bouresse	597	583	628	651
Civaux	1219	1145	850	682
Gouex	510	504	511	513
Lhonnaizé	863	850	760	686
Lussac	2377	2375	2529	2297
Mazerolles	858	870	769	697
Persac	789	851	881	826
Sillars	639	649	594	610
St Laurent de Jourdes	208	204	160	128
Valdivienne	2790	2754	2305	1918
Verrières	1036	1001	799	687
TOTAL	11 886	11 786	10 786	9 695

Le nombre d'habitants sur la Communauté de Communes Vienne et Gartempe en 2020 est de 39 418. En 2012, il était de 39 810 habitants soit une baisse de 392 habitants.

Sur notre territoire, nous observons une augmentation progressive de la population : 0.84 % entre 2016 et 2019 ; 10,2% entre 1999 et 2019 et 22,6% entre 1990 et 2019. En bientôt 30 ans, le Lussacois a gagné 2191 habitants.

Cette croissance n'est pas homogène. Certaines communes reculées comme Persac, Bouresse, Sillars connaissent une légère diminution de leurs habitants ; au contraire de communes comme Valdivienne, Verrières, Civaux dont le nombre d'habitants augmente régulièrement. Ce sont des communes, avec Lussac-les-Châteaux, plus accessibles sur le plan des infrastructures routières et ferroviaires, et qui offrent le plus de services.

Les trois premières citées sont des communes proches de Poitiers (moins de 25 min de Poitiers) ; Civaux et Valdivienne sont deux communes qui bénéficient de l'installation de la Centrale nucléaire.

Source insee 2018

	Nbre de familles	familles monoparentale	Population – de 15 ans	Population 60-74 ans	Population +75 ans
Bouresse	175	13,9 %	18 %	18 %	13.2 %
Civaux	320	12.5 %	23,7 %	12,2 %	11,6 %
Gouex	158	14.3 %	3,3 %	23,4 %	14,1 %
Lhonnaizé	248	11 %	21,1 %	14,7 %	7,1 %
Lussac Les Châteaux	679	11,8 %	14.4 %	20 %	18 %
Mazerolles	268	3,7 %	18,9 %	19,4 %	8,1 %
Sillars	196	15,8%	15,9%	22,4%	9,3
St Laurent de Jourdes	61	8,3%	25%	15%	9%
Persac	244	8,2%	15,4%	20,8%	15,2%
Valdivienne	820	14%	19,6%	15,3%	10%
Verrières	306	13%	19,6%	14,6%	10,3%
Moyenne Territoire		10,4%	17,7%	17,8%	11,44%
Département		13,7%	16,9%	17,1%	10,8%
National			18,1%	16,2%	9,3%

On retrouve le plus de familles sur les 2 plus grandes communes que sont Lussac-les-Châteaux et Valdivienne mais il est important de souligner le nombre élevé de familles sur la commune de Valdivienne avec 820 familles (1200 ménages = source insee 2018) pour 2790 habitants et 679 familles (1001 ménages = source insee 2018) à Lussac-les-Châteaux pour 2377 habitants.

Concernant les familles monoparentales, seules 4 communes ont un taux plus élevé que la moyenne départementale (Valdivienne, Gouex, Sillars et Bouresse) ; Sillars et Gouex ayant également le taux le plus élevé des 60-74 ans avec respectivement 22.4% et 23.4%.

Il y a donc sur ces deux communes de nombreuses familles monoparentales et une population vieillissante.

Par contre la moyenne des familles monoparentales sur le territoire est de 10,4% contre 13,7% sur le Département. 3 communes ont un taux moins élevé que celle du territoire : Persac, St Laurent de Jourdes et Mazerolles.

A noter le nombre de familles monoparentales très bas sur la commune de Mazerolles.

Concernant le public « jeune adulte » (16-25 ans), on peut ajouter que l'antenne Mission Locale de Lussac les Châteaux suit de nombreux de jeunes. En 2019, la conseillère en insertion professionnelle déclarait accompagner un peu moins de 250 jeunes. En 2020, c'est 300 jeunes qui sont inscrits sur l'antenne de Lussac les châteaux.

Parmi ces 300 jeunes de moins de 25 ans, une centaine est accompagnée de manière très régulière ; les 200 autres sont inscrits dans des parcours soit de formation, sur des contrats aidés, etc.

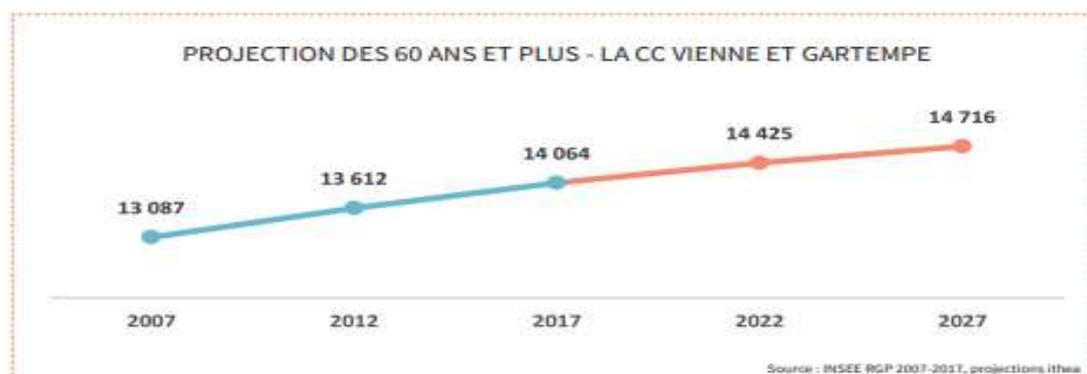
Le dispositif « Garantie Jeunes » vient également d'être mis en place sur le secteur. Un travail partenarial MJC/ mission locale a commencé à se structurer autour de ce dispositif (connaissance de l'espace local, pratiques sportives et bien être, découverte des métiers spécifiques à la MJC, implication des jeunes dans des manifestations ou événements locaux, etc).

Une population vieillissante sur le territoire

Les chiffres ci-dessus montrent que la moyenne des plus de 60-74 ans et +75 ans est supérieure à la moyenne départementale et nationale.

Certaines communes ont, respectivement, Gouex 37,5% de leur population de + 60 ans, Lussac 38%, Persac 36%, Mazerolles 27,5% , Bouresse 31,2%, et Sillars, 31,7%.

Ces communes, sauf Mazerolles ont une moyenne des moins de 15 ans bien inférieure aux moyennes du territoire, départementales et nationales.



On peut observer à travers ce graphique, que si les tendances se poursuivaient, la population des 60 ans et + devrait être de 14716 individus pour la CCGV en 2026, contre 14 064 en 2017.

Moins de naissance

NAISSANCES par année et par commune	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sillars	1	5	7	3	4	8	9	5				
Bouresse	4	8	5	4	6	7	9	5	6	7	5	4
St Laurent de Jourdes	6	2	3	4	4	4	5	3	1	4	2	3
Persac	6	11	7	4	3	4	4	8	4	3	7	9
Lhonnaizé	7	7	8	14	11	8	11	11	11	14	11	11
Gouex	4	9	6	3	6	11	3	3	3	5	3	4
Lussac les châteaux	17	11	24	17	22	22	26	20	15	14	24	14
Verrières	13	12	14	16	6	8	17	16	9	12	15	10
Mazerolles	11	8	7	7	11	11	8	10	10	7	12	10
Civaux	10	15	13	14	16	5	10	11	17	12	8	8
Valdivienne	34	29	28	42	32	44	29	19	37	35	28	21
	113	117	122	128	121	132	131	111	113	113	115	94

Sur la base des données déclaratives des communes (sauf Sillars), on constate une baisse plus ou moins importante du nombre de naissance sur les communes du Lussacois.

Il est difficile cependant, sans les données de la Commune de Sillars d'avoir un regard objectif. Malgré tout, si nous reprenons les tendances, nous constatons une baisse importante depuis 2014, avec un record pour l'année 2019. Les effectifs scolaires peuvent être menacés sur certaines écoles.

Les communes les plus impactées sont Lussac-les-Châteaux, Bouresse, Verrières et Civaux.

	Enfants d'allocataires CAF 2011	Enfants d'allocataires CAF 2018	Enfants d'allocataires MSA 2011	Enfants d'allocataires MSA 2020
0-5 ans	549	654	74	36
6-17 ans	1061	1066	116	
6-11 ans				62
6-20 ans				130
TOTAL	1610	1720	190	166

On constate une augmentation de 6.8% du nombre d'enfants allocataires CAF

Plus de décès que de naissance

En 2018, le nombre de naissance pour la CCVG était de 290 contre 633 décès. En 2020, il y a eu 610 décès contre 254 naissances. Le solde naturel est en moyenne chaque année négatif contrairement au solde migratoire. Cela signifie, comme nous pouvons le remarquer que le territoire enregistre moins de naissance que de décès, et que le nombre d'arrivées est supérieur au nombre de départs (source CCVG 2020).

2) Le contexte socio-démographique

Avec 16 340 actifs résidant dans sur la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, le territoire contractuel connaît un taux d'activité élevé de 75% contre 74% pour la Nouvelle Aquitaine. Ce taux d'activité est en légère hausse puisqu'en 2010 il était de 73,7%, et il était déjà supérieur à la moyenne nationale (70,3%).

Parmi les actifs de l'EPCI, 14 720 occupent un emploi et 1 849 sont au chômage. Le taux de chômage est ainsi de 11% contre 13% pour la Nouvelle Aquitaine ou encore 13% au niveau national (mode de calcul INSEE).

Enfin, on retiendra que le taux de chômage des 15-24 ans est de 25% pour la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, contre 23% en 2012.

Nous n'avons pas de chiffres plus précis concernant les habitants du Lussacois.

Au regard des données MJC (Quotients Familiaux des familles fréquentant les structures d'accueil 0-17 ans), nous constatons des écarts importants entre les revenus les plus modestes et les revenus les plus élevés.

On peut remarquer à travers les données CAF (tableau ci-dessous) que le nombre de personnes avec des bas revenus touchant des minima sociaux est conséquent : 143 allocataires RSA dont 49 avec enfant(s) ou mono-parents.

20.51% habitants la commune de Valdivienne sont propriétaires de leur logement (ce qui ne veut pas dire qu'ils ont des moyens conséquents), contre 15.05% habitants l'ex commune du Lussacois.

Il y a donc aussi des écarts importants d'accessibilité à la propriété.

L'évolution des foyers à bas revenu sur le Lussacois ayant augmenté significativement entre 2009 et 2015, puis en 2018.

Le revenu net déclaré moyen sur la zone contractuelle s'établit à 21 162€ par foyer fiscal en 2018 pour la CCVG, revenu stable puisqu'il était de 21 266€ en 2016 ; contre 23 983€ pour le département de la Vienne ; 24 777€ pour la Nouvelle Aquitaine et 27 156€ pour la France Métropole en 2018.

Le revenu net déclaré pour la CC Vienne et Gartempe est donc bien inférieur aux autres revenus.

Données Caf 2018	
Nb allocs APL	184
Nb allocs ALS	230
Nb allocs ALF	208
Part aidlog accession	17.78%
Nb allocs RSA	143
Dont RSA avec enfant(s)	49
Dont RSA monoparents	39
Dont RSA majoré	17
Dont RSA socle seul	143
Part des allocataires au RSA	8.31%
Nb de personnes couv RSA	256

En 2018, 686 foyers de la CCVG étaient au RSA, soit 14% des foyers allocataires CAF. Ce pourcentage est le similaire au pourcentage à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine.

Données Caf 2018	
Nb allocs AAH	102
Nb de personnes couv AAH	141
Nb allocs AEEH	42
Nb allocs bas revenus	429
Part des allocataires bas revenus	24.9%
Nb enfants foyers bas revenu	412
Part familles Bas rev / familles	36.2%
Part familles Bas rev/Bas rev	33.9%

3) Synthèse du diagnostic

La population
socio-démographique du territoire

Sources :

- CCVG (sept 2020)
- AREAS (fév 2020)
- ANATER
- Données Caf
- Données MSA
- Données des communes

Communes	Population 1 ^{er} Janvier 2019	Population 1 ^{er} Janvier 2016
Bouresse	597	583
Civaux	1219	1145
Gouex	510	504
Lhonnaizé	863	850
Lussac	2377	2375
Mazerolles	858	870
Persac	789	851
Sillars	639	649
St Laurent de Jourdes	208	204
Valdivienne	2790	2754
Verrières	1036	1001

- Une augmentation constante de la population sur le territoire lussacois (2019 = 11886 habitants) notamment sur certaines communes : Civaux, Verrières, Valdivienne, St Laurent de Jourdes
- Des communes qui perdent des habitants : Mazerolles, Persac et Sillars
- Lussac dont le nombre d'habitants se stabilise à 2377
- Une population vieillissante (et sédentaire) à l'échelle de la CCVG avec un pic chez les 60/74 ans ; les 60 ans en 2017 = 14064 et ils seront en 2027 = 14716
- Une augmentation des couples sans enfant par rapport à la moyenne nationale
- De nombreuses familles monoparentales (notamment sur Valdivienne et Lussac)
- 19,6% de jeunes (- de 15 ans en 2016 sur Valdivienne et Verrières) contre 16,9% à l'échelle du département
- En 2020, 164 jeunes accompagnés du Lussacois pour 342 jeunes pour la CCVG
- Un territoire qui a un solde naturel négatif (c'est-à-dire qu'il enregistre moins de naissance que de décès, et que le nombre d'arrivées est supérieur au nombre de départs)
- Un revenu moyen déclaré à 21 162€ en 2018 bien inférieur aux moyennes départementales et nationales
- Des écarts très importants de revenus en fonction des communes habitées

4) Les éléments du bilan

Pour réaliser le bilan du projet précédent et dégager des perspectives, nous avons été accompagnés pour une partie de ce travail par les cabinets AREAS et ANATER. Le bilan a été réalisé auprès des publics de la MJC, des habitants et élus du territoire, des partenaires et des salariés de l'association.

Ce qu'il en ressort :

« Familiale », « Tolérance », « Citoyenneté », « Inter-âge », « Rencontre », « Partage », « Chance », « Mouvement »..., ces termes, mentionnés par les personnes consultées et qui définissent, selon elles, la MJC 21, vont faire référence à un certain nombre de valeurs et de pratiques qui caractérisent la MJC 21.

Avec une diversité de services et d'activités proposés, la MJC 21 est une structure qui s'adresse à toutes les tranches d'âges et à tous types de public (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées...).

Chacun « entre » à la MJC via la fréquentation d'un service, d'une activité qui va répondre à un besoin à un moment donné : mode de garde pour ses enfants (crèche, accueil de loisirs), activités de loisirs, projet culturel... Globalement, les personnes ont une bonne connaissance de l'ensemble du panel des activités proposées, même si elles ne sont utilisatrices que d'une ou de quelques activités.

A l'intérieur de ce pôle d'activités, le projet « famille » et, plus particulièrement, l'axe concernant « l'accès aux droits des familles » reste peu ou mal identifié de la part de l'ensemble des personnes consultées. L'objectif de « contribuer à l'autonomie et l'insertion sociale par le loisir et les vacances » comme par exemple l'action « aide au départ en vacances pour les familles les plus modestes » reste méconnu. Ce constat nous conduit à interroger la communication réalisée autour de ces dispositifs, les partenariats existants dans ce champ-là : partenaires pas ou mal identifiés ? absence de liens ?...

Les activités et services sociaux-culturels proposés, correspondent aux besoins que les habitants ont sur ce territoire, finalement les mêmes besoins d'accès aux loisirs, à la culture, à la citoyenneté et aux modes d'accueil et de garde que des personnes habitant en milieu urbain. La MJC 21 est identifiée comme un animateur de territoire, qui propose une offre de services équitable à l'ensemble de la population du territoire.

Les services et activités proposés sont reconnus comme des services de qualité. Ils sont réalisés par des professionnels, reconnus pour leurs compétences, leur professionnalisme voire expertise. En effet, dans certains domaines la MJC est amenée à accompagner d'autres projets sur le territoire de la Communauté de communes Vienne & Gartempe (ex : projet de RAM à la MJC de l'Isle-Jourdain).

La MJC 21 apparaît, au travers le déploiement de ses différents services et actions, comme une structure bien ancrée sur le territoire intercommunal. L'ensemble des personnes rencontrées, indiquent que la MJC 21 a su s'adapter à cette dimension, permettant ainsi de faciliter l'accessibilité

aux actions proposées (ex : chantiers-loisirs, spectacles de rue...). Cela participe à la lutte contre l'isolement géographique des personnes et à la réduction des inégalités spatiales.

En délocalisant des actions sur l'ensemble du territoire, la MJC 21 va à la rencontre des communes et favorise ainsi la participation des élus dans la vie quotidienne de la MJC 21. Par contre, la participation des bénévoles, des adhérents et des habitants pour leur permettre de s'impliquer dans le fonctionnement de la MJC semble aujourd'hui insuffisamment développée.

On l'a vu, la MJC 21 est aujourd'hui bien identifiée sur les services, équipements et activités. Les moyens/vecteurs d'information à disposition des personnes afin de prendre connaissance des activités et services proposés par la MJC sont principalement les enfants, les collègues de travail et les brochures diffusées par la MJC 21 notamment La Gazette. Le site internet de la MJC constitue également une source d'information importante permettant de se tenir informé des activités proposées. (Cf. Enquête par questionnaire).

La MJC 21 est bien identifiée comme un centre social, sur la dimension équipement de proximité pour les habitants, lieu d'animation sociale et culturelle ouvert à tous les habitants où chacun peut y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : accompagnement scolaire, accueil de loisirs, ateliers de loisirs, concerts, spectacles. **Par contre, elle n'est pas ou peu identifiée sur la dimension qui est celle d'agir en faveur de la participation des habitants.** En effet, la MJC 21 comme outil de développement social, mis à disposition de la population pour l'aider à trouver, avec l'appui de professionnels, des réponses à l'expression de leurs besoins est à ce jour peu identifié, ce qui se traduit par une faible implication des habitants dans le projet associatif.

Ce constat a conduit notre analyse vers une autre observation qui porte sur le statut de la MJC 21 : dans les représentations de certains habitants, la MJC ayant des missions qui relèvent de missions de service public (crèches, ALSH), cette dernière ne peut donc être une association. Cela interroge sur la connaissance du rôle d'une MJC-Centre social qui est là pour animer un territoire, proposer des services, créer du lien social, encourager les initiatives citoyennes, qui porte une démarche d'éducation populaire.

Il existe donc un défaut d'information concernant cet élément essentiel qui fait partie intégrante du projet associatif.

Il est également ressorti de cette évaluation une typologie du profil de l'adhérent et du non-adhérent à la MJC 21 : l'adhérent est une personne bien intégrée au territoire, qui connaît bien l'ensemble des services de la MJC 21 même s'il n'est utilisateur que d'un seul ou de quelques services et connaît bien le public-cible ; le fait d'être ou avoir été adhérente constitue un indicateur significatif quant à l'intégration au territoire. On observe une corrélation forte entre le fait d'avoir des pratiques soutenues ou intenses (emploi, vie sociale, activités de loisirs, consommation) sur le territoire et l'adhésion à la MJC 21.

Le non-adhérent est faiblement intégré au territoire, propension plus importante à être des personnes sans emploi ou à la retraite, qui connaît mal les services de la MJC et le public-cible mais qui n'est pas demandeur de plus d'informations.

Concernant la dimension partenariale, inscrite comme priorité incontournable du projet associatif, il ressort qu'il existe un partenariat réel avec les communes et avec un certain nombre d'acteurs locaux tels que la Mission Locale, l'ADECL, le collège et les écoles, les autres MJC du Territoire. Les partenaires rencontrés ont toutefois exprimé le besoin de passer d'une interconnaissance entre les structures à une organisation qui garantisse le partenariat, l'identification des rôles de chacun et une connaissance renouvelée. Avec un point de vigilance qui est que les acteurs au niveau « opérationnel » se connaissent, souhaitent travailler ensemble mais que des freins peuvent exister au sein de chaque structure à un niveau de direction. Les partenaires ont identifié la MJC 21 comme coordonnateur de projets collectifs sur le territoire, mais également un partenaire qui coconstruit des projets. Cela fait écho au discours des salariés de la MJC qui n'envisagent pas de monter des projets seuls, qui sont dans une démarche de co-construction avec les partenaires. Par contre, malgré un réseau associatif très dense sur l'ensemble du territoire, il n'est pas ressorti de coopération réelle avec les associations. »⁸

Les perspectives qui s'en dégagent :

- Consolider l'existant, le structurer et ne pas s'éparpiller, dans la mesure où la MJC 21 propose d'ores et déjà toute une palette d'actions et de services de qualité (...)
- Conserver les compétences en animation existantes sur le territoire (...)
- Conserver son rôle d'animateur du territoire et notamment veiller à l'équité dans l'offre sur le territoire (...)
- Continuer à s'adapter et se réadapter aux nouvelles réalités locales et aux besoins de la société (ex : travailler sur le développement durable) (...)
- Communiquer davantage en proximité, être présent sur des temps forts (...)
- Formaliser et développer les partenariats notamment avec les partenaires de l'action sociale : un besoin de passer d'une interconnaissance entre les structures à une organisation qui garantisse le partenariat, les rôles de chacun et une connaissance renouvelée (...)
- Adapter le projet de fonctionnement global de la MJC 21 en fonction des besoins (...)
- Penser la MJC comme une structure qui peut être un support, un soutien aux micro-associations (...)
- La dimension participative est également au centre des préoccupations de l'association. La MJC 21 doit davantage s'ouvrir et favoriser la participation citoyenne (...)

⁸ Extrait de « La MJC21 et le territoire du lussacois – Pratiques, représentations et besoins – Analyse croisées – Areas janvier 2020

5) Les problématiques qui se dégagent

A partir de ces éléments de synthèse issus des diagnostics/études des cabinets AREAS et ANATER, 5 problématiques ou 5 thèmes serviront de supports au projet social :

- La jeunesse avec la nécessité d'animation et d'accompagnement dans le processus d'insertion sociale et professionnelle/avec la nécessité de développement d'une politique jeunesse
- Les familles monoparentales, avec la nécessité d'accompagnement dans la fonction éducative
- Le vieillissement de la population avec la nécessité d'accompagnement dans les démarches administratives
- La lisibilité des projets et du statut associatif, nécessité de l'améliorer auprès des différents partenaires dont les habitants et les bénévoles
- La participation des habitants, nécessité de l'améliorer voire de la développer au travers des projets mais aussi de la définition du projet de la structure

Au regard du diagnostic partagé réalisé en 2015, dans le cadre du précédent renouvellement de Contrat Enfance Jeunesse, la Communauté de Communes du Lussacois et la commune de Valdivienne résumaient ainsi leurs priorités, en réponse aux besoins des habitants :

« Qu'elle émane d'une population installée de longue date et ayant choisi d'y rester ou qu'elle émane de nouveaux arrivants ayant choisi de s'y installer, l'attente sociétale des familles incite les collectivités comme la CCL et Valdivienne à concilier une qualité de vie en milieu rural avec une qualité de services de type urbain.

La question des déplacements et de l'accessibilité était primordiale et devait être intégrée des besoins de différentes natures. Ils le sont encore aujourd'hui :

- *Quantitatives : nombre de places de garde ou d'accueil dans les différentes structures (crèches, ALSH, activités périscolaires, activités destinées aux adolescents)*
- *Qualitatives : choix dans l'offre de modes de garde et d'accueil disponibles, information et communication.*

Un chemin important a été parcouru au cours de ces 5 dernières années. La MJC 21 en collaboration avec la CCVG et les communes ont travaillé sur la définition d'une action publique cohérente en direction de l'enfance et de la jeunesse. En 2022, une nouvelle crèche « Tournicoti » verra le jour et l'animation globale de la vie sociale développée par la MJC21 depuis de nombreuses années s'inscrit pleinement dans ces orientations.

Rappel des axes stratégiques de la MJC 21
Contrat de projet 2016 – 2020

Optimiser la complémentarité éducative au côté des familles
(Projets pédagogiques en collaboration avec les familles)

Renforcer la participation des habitants

S'appuyer sur la dimension familiale pour favoriser le lien social

Au travers des projets, renforcer l'ancrage de la MJC 21 sur son territoire

Conduire une réflexion sur l'organisation de la MJC 21 pour anticiper les évolutions à venir

Affirmer le projet culturel de la MJC 21 comme vecteur/valeur de lien social et d'émancipation des personnes.

La MJC 21 et le territoire du lussacois
Des problématiques

Eléments de synthèse issues des diagnostics/études des cabinets AREAS et ANATER (février 2020)

La jeunesse – Nécessité d'animation et d'accompagnement dans le processus d'insertion sociale et professionnelle - Développer la politique jeunesse, la mobilité et renforcer la fonction ressource pour les associations locales.

Les familles mono parentales, nécessité d'accompagnement dans la fonction éducative

Le vieillissement nécessité d'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits, intergénérationnalité

La lisibilité des projets et du statut associatif nécessité de l'améliorer auprès des différents partenaires dont les habitants et les bénévoles

La participation des habitants nécessité de l'améliorer voir de la développer au travers des projets mais aussi dans la définition du projet de la structure

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS définis en 6^{ème} partie

4ème PARTIE
**CADRE STRUCTURANT ET
SOCLE COMMUN**



1) Les objectifs du projet associatif : cadre structurant

Le cadre du projet associatif décliné ci-dessous, structure les objectifs du futur Projet Social présentés dans la partie 5 :

Inscrire l'action de la MJC 21 dans une dimension territoriale et sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les actions d'animation de la Vie Sociale en agissant hors les murs, et pas uniquement à Lussac afin d'apporter une visibilité de l'action de la MJC 21 à l'échelle du territoire. - Diversifier les méthodes d'interventions (actions de proximité, actions culturelles, délocalisation), - Animer les partenariats à l'échelle du territoire.
Travailler en cohérence et en transversalité dans le cadre d'un projet social et culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Aborder la notion de petite-enfance, enfance, jeunesse, culture et de famille en transversalité, - Inscrire l'action de la MJC 21 dans une dynamique de veille sociale - Définir l'action culturelle comme un outil de transformation sociale, - Créer et animer une coordination pluridisciplinaire du projet (Petite Enfance-Enfance/jeunesse / famille / Culture/DSL).
Construire le projet associatif en lien avec le diagnostic et les habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un projet en réponse aux besoins et problématiques du territoire, - Élaborer un diagnostic partagé afin de fixer les priorités du projet, - Privilégier les méthodes d'animation participative, - Créer des espaces de rencontres et d'échanges avec les habitants, - Accompagner les habitants dans le processus de création et de gestion de l'association - Favoriser un « travail bénévoles/salariés » au sein de l'association.
Définir un fonctionnement global répondant aux besoins du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Centrer l'action sur des pratiques pédagogiques adaptées, - Expérimenter des projets participatifs et des modalités d'accueil, - Multiplier les supports d'interventions (actions hors les murs, permanences), - Impliquer les habitants dans la vie associative (bénévolat, participation, conseil de jeunes...)
Inscrire l'Éducation Populaire au cœur des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un projet de formation du citoyen, - Accompagner les initiatives locales et soutenir les projets individuels et/ou collectifs (ex : projet skate), - Inscrire l'action de l'équipe au carrefour de l'action sociale, éducative et culturelle, - Participer à la vie du réseau (fédération des MJC, UD...)

2) La transversalité, fondamentale du socle commun

Des projets transversaux déjà encrés dans le projet global de l'association :

a. Le projet familles

La MJC 21 est liée avec la Caf par une convention « animation Collective Famille ». Pour rappel, les objectifs poursuivis par la prestation de service « Centre Social - Animation Collective Familles » sont les suivants :

- Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents). Il vise également à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

- Pour bénéficier de la prestation de service « centre social – Animation Collective Familles », le projet « familles » doit présenter les caractéristiques suivantes :
 - Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
 - Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales ;
 - Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
 - Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Ce projet est porté par un « référent famille » dont les missions ont été priorisées déjà pour le dernier contrat de projet 2016-2020 et seront reconduites pour celui de 2021-2025. Ces missions sont les suivantes :

⇒ **Renforcer le lien intra familial parent/ enfant et intergénérationnel en développant prioritairement :**

↳ Des activités éducatives parents/ enfants de 0 à 18 ans.

↳ Des projets de départ en vacances pour les familles les plus modestes.

⇒ **Contribuer au développement de liens sociaux entre les familles, et particulièrement les publics les plus modestes ou les plus en difficulté (handicap social, moteur, psychique...)**

↳ Organiser avec les familles des actions collectives de loisirs familiaux (projets, spectacles, sorties, temps conviviaux, séjours courts, etc).

⇒ **Soutenir la fonction éducative parentale**

↳ Animer et organiser des temps de parole entre parents, des tables rondes thématiques, des temps d'échanges parents-ados, etc, dans la continuité de ce qui se fait déjà au LAEP.

⇒ **Accompagner la famille dans son parcours au sein de la MJC**

↳ Proposer des initiatives permettant de prendre en compte l'accueil de la famille à la MJC de façon globale ; et donc par déclinaison dans l'ensemble des secteurs d'activités, accompagner la formation des animateurs dans la prise en charge de la famille, renforcer le lien avec la famille, animer

des instances participatives, contribuer au développement des projets « passerelles » entre les secteurs d'activités, etc.

Ce poste est la clef de voûte du projet global de la MJC 21. Pour cela, et pour guider la mission de la référente famille, il lui a été transmis une feuille de route qui reprend son domaine de référence, ses missions ou domaines d'intervention et ses priorités pour l'année 2021.

Cette feuille de route sera réévaluée et réadaptée en fonction du contexte et des réalités⁹.

b. Le projet « Education populaire & culture »

Le projet culturel comme vecteur de lien social et d'émancipation

Qu'est-ce que la culture ? Une définition issue de la déclaration des droits culturels (groupe de Fribourg, 2007) :

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ».

Cette définition de la culture est à distinguer de celle qui permet de faire de la culture un outil de légitimation des inégalités.

L'éducation populaire est souvent confondue avec l'animation socio-culturelle. Pourtant, l'éducation populaire n'a rien de commun avec la notion de « loisir », qui, comme l'écrit Jean Foucambert, de l'Association française pour la lecture, n'est jamais que « du temps gagné sur le travail spolié, du temps pour oublier le travail, pour tenter de s'en remettre. Et s'y remettre. »

Nous classerons donc toutes nos activités « de loisir » dans la rubrique des pratiques amateurs même si certaines activités revêtent une dimension culturelle par les us et coutumes qu'elles génèrent.

« L'éducation populaire est une pratique culturelle de résistance, a écrit le pédagogue belge Jean-Pierre Nossent. Ou plus exactement de mise en œuvre d'une culture de la résistance. Résistance à quiconque voudrait réduire les individus et les groupes sociaux à un objet pour le capitalisme qui tente de les enchaîner au service de biens de consommation, tant par leur inclusion dans son système que par l'exclusion de certains. »

La culture est un outil de dignité pour les peuples. Mais par culture, il ne faut pas entendre la production d'« œuvres » par des « artistes » estampillés, que le bon peuple se doit d'admirer pour être reconnu comme « cultivés ».

Dans le projet fédéral, le mot culture renvoie aussi à des pratiques diverses : l'art, les savoirs et savoirs faire, les manières de vivre...et dans des formes multiples telles qu'artistiques, de création, d'accompagnement, d'enseignement et de médiation.

⁹ Annexe 1 : Feuille de route 2021 Référente Familles

La médiation culturelle renvoie à la diversité des pratiques artistiques, culturelles, d'expression. C'est un support éducatif extrêmement pertinent pour contribuer à libérer la parole, permettre d'exprimer une opinion, fédérer des initiatives, créer du lien social, susciter la curiosité.

Ce qui compte, encore une fois, c'est d'encourager toutes et tous à œuvrer. Il est moins question d'amener les gens à « la culture » que de favoriser l'expression de la leur, ou tout du moins de leur identité.

Le projet associatif de la MJC 21 se veut socioculturel ce qui signifie que la dimension culturelle interagit avec notre vision sociale. L'action culturelle est donc pour nous un vecteur important d'émancipation des personnes et ceci dès le plus jeune âge.

À la jonction du culturel et du social, la médiation culturelle déploie des stratégies d'intervention – activités et projets – qui favorisent la rencontre des publics avec une diversité d'expériences.

Entre démocratisation et démocratie culturelles, la médiation culturelle combine plusieurs objectifs :

- Donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges,
- Valoriser la diversité des expressions et des formes de création,
- Encourager la participation citoyenne,
- Favoriser la construction de liens au sein des collectivités,
- Contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire.

c. Le projet d'Accueil

L'accueil, une posture qui doit influencer l'ensemble de nos actions

Par-delà ses fonctions minimalistes qui se limitent généralement à la possibilité d'une présence physique, téléphonique, digitale, il nous a semblé important de définir une démarche d'accueil exigeante et partagée, dans laquelle la posture d'écoute active s'inviterait au premier plan. Le travail sur l'empathie engagé par l'équipe nous amène à considérer en effet des situations où notre écoute est centrée, bienveillante, active mais également d'autres situations où notre écoute est distraite, interprétative, hâtive, défailante.

Un des aspects primordiaux de notre travail portera donc sur la possibilité d'accroître autant que possible les contextes accueillants, c'est-à-dire en premier lieu les moments où nous sommes attentifs et attentionnés à ce qu'exprime le public, à ce qui est dit, bien évidemment, mais également à ce qui est signifié de manière plus indirecte. Travailler une posture d'accueil tel un geste professionnel fondamental doit nous permettre d'ouvrir des perspectives variées, d'offrir des réponses simples ou plus complexes, pour aller de l'information à l'accompagnement de projet. Cet effort demande de se mettre d'accord sur les façons de faire, sur le sens ; il exige également de la pratique et même une certaine discipline.

Vu sous l'angle d'une démarche commune, nourrie par des postures auxquelles nous essayons de nous former, l'accueil devient ainsi une façon d'entrer en relation avec le public, qui se décline aussi bien dans des contextes attendus (Le lieu d'accueil central, l'accueil des enfants et des parents, par exemple) que dans toutes les situations où nous sommes en contact avec le public (Evènements, temps informels).

Dans ce domaine, un travail a été engagé avec la municipalité de Lussac Les Châteaux afin de mutualiser l'Accueil de La Sabline et celui de la MJC 21. Ce travail est aujourd'hui abouti et amène de la plus-value en termes de cohérence, d'Accueil, de transversalité¹⁰.

3) La formation pour renforcer le socle commun

a. La formation de Formateur en Recherche Action (FFRA) avec l'IRTS de Poitiers et 2 autres Centres Sociaux

Afin de réaliser ce travail de renouvellement, notre réflexion nous a amené en 2019 à développer une démarche de renouvellement de projet co-construite avec deux autres Centres Sociaux (la MPT de Châtelleraut et la MJC 21 de Lussac les Châteaux) issus de deux fédérations d'Education Populaire. Pour cela 12 personnes dont 4 de l'équipe de la MJC 21 ont suivi une formation en recherche actions avec l'IRTS de Poitiers, sur les modes de mobilisation dans les processus de renouvellements de projets. Le but consistait à associer de manière pluridisciplinaire les équipes afin d'enrichir le projet social. Il s'agissait de remettre du sens, de questionner les pratiques avec les équipes, de faire un pas de côté et de sortir des courants de pensée habituels qui pouvaient empêcher parfois d'agir de manière spécifique.¹¹

b. La formation sur le « Aller vers »

De l'accueil à l'hospitalité.

Au titre des ambitions, nous aimerions par ailleurs défendre une conception de l'accueil qui tendrait vers l'hospitalité, notion entendue comme la possibilité d'accueillir l'étranger, non pas au sens ethnique mais au sens le plus large du terme, qui désigne alors tous ceux qui, sur le territoire, ne nous ressemblent pas, ne nous connaissent pas et nous sont profondément étrangers.

Le travail engagé sur l'aller vers nous permet notamment d'avancer sur cet enjeu, en nous essayant à des dispositifs d'intervention qui nous mettent au contact de publics que nous ne fréquentons jamais et réciproquement, qu'il s'agisse de faire du porte-à-porte, d'intervenir sur le marché, par exemple. En faisant ce double effort de déplacement et d'écoute nous essayons de défendre une conception de l'accueil qui commence en dehors de notre structure et se prolonge en son sein, aussi bien pour

¹⁰ Annexe 2 : schémas de fonctionnement initial et nouveau de l'Accueil La Sabline

¹¹ Annexe 3 : Démarche de coopération 3CS pour le renouvellement du projet social 2019

recevoir des demandes simples que pour essayer de comprendre, d'aller au-devant d'attentes qui ne pourront s'exprimer que si nous y encourageons le public.

Une démarche commune autour du « Aller Vers »

Il faut ici d'emblée clarifier les choses car le « aller vers » reste une notion émergente, floue, et qu'il faut donc définir pour pouvoir l'interpréter. Pour la MJC, « l'aller vers » incarne en premier lieu une démarche qui s'accorde pleinement avec la posture empathique : l'effort de déplacement que suppose « l'aller vers » se conjugue avec le fait d'être centré sur ce que vivent les gens plutôt que sur les besoins de l'institution (le diagnostic du projet social, communiquer sur le programme du centre, par exemple). Vu sous un autre angle, l'empathie consiste fondamentalement en une façon d'aller vers, d'aller au-devant des émotions et des représentations de son interlocuteur.

Comme l'empathie, « l'aller vers » doit donc idéalement s'inscrire dans la permanence et ne peut pas se résumer au fait de sortir ponctuellement du centre social pour écouter les habitants. L'aller vers qui nous intéresse se distingue ainsi réellement du travail hors les murs car il suppose une régularité, c'est-à-dire la possibilité d'offrir un rendez-vous au public, et peut-être même de fabriquer avec lui un rituel.

Aller à la rencontre des gens de manière régulière, faire l'effort du premier pas et le faire parfois dans des lieux de vie du public (chez les gens, dans la rue, au marché, au supermarché, dans les aires de jeux) et sur des moments opportuns (le week-end, le soir, entre autres) c'est essayer d'être crédité d'une présence à des moments et dans des lieux inhabituels, avec une certaine fidélité qui ressemble à une preuve d'attachement : « Vous au moins, vous faites l'effort... » pourraient alors dire ou penser les habitants.

Cette démarche suppose donc, comme le rappelle Laurent Ott, plusieurs types de proximités¹² :

- *Une proximité géographique pour sortir des institutions et travailler au plus près des familles, des habitants, y compris dans l'espace public ;*
- *Une proximité relationnelle pour établir d'autres rapports sociaux, plus chaleureux, mobilisant l'empathie et l'engagement affectif ;*
- *Une proximité culturelle, car il est important que les acteurs sociaux et éducatifs puissent s'intéresser et s'inspirer de la culture de leur public ;*
- *Une proximité politique, car il est impossible de travailler auprès de familles et d'enfants qui subissent une violence sociale, institutionnelle et politique sans partager avec eux un engagement.*

Les Différents objectifs

Le fait de travailler dans une dynamique d'aller vers se joue tout à la fois dans l'espace – intervenir à l'extérieur de nos locaux – mais également dans le temps, par la régularité de ces interventions, de manière à en faire des repères, et permettre un rendez-vous avec les publics.

¹² <https://www.cairn.info/revue-specificites-2010-1-page-159.htm>

Derrière cette régularité, qui permet fondamentalement de distinguer – rappelons-le - le travail d'aller vers, du travail hors les murs, nous pouvons viser différents objectifs, présentés ici par ordre croissant de difficultés, que nous pouvons décliner à partir d'un même exemple, celui de notre présence le jour du marché.



Trois enjeux en termes de communication

- **Faire de la veille sociale** : une fois par mois sur le marché, salariés et bénévoles offrent le café (acheté à pris de gros au bar du marché) et prennent la température du territoire, sur le stand ou en déambulation, en direction du public de chalands comme auprès des commerçants. L'idée est d'écouter, d'observer, de sentir ce qui se joue pour les publics en présence, et de comprendre ce qui compte pour les gens avant que tout le monde soit au courant. Il y a ici l'idée d'être en première ligne dans un moment et un lieu important de la vie locale, soit pour recevoir des informations faiblement diffusées, soit pour les avoir tôt.
- **Communiquer autrement** : dans une démarche orientée communication, on affirme et on assume l'ambition de la communication, avec un objet (un thème, un évènement, un service à la population) sur lequel on a envie de communiquer, avec un ou des procédés spécifiques. Si le marché est un bon endroit, par exemple pour un porteur de paroles ou pour tout procédé qui sort de l'ordinaire, le simple fait de parler en direct de ce que l'on fait, de façon chaleureuse et régulière constitue déjà une alternative intéressante par rapport aux habitudes (affichages + flyers + PQR).

- **Lutter contre le non recours (aux institutions)** : ici il s'agit d'offrir une réponse de première ligne par rapport à un service ou un droit spécifique, si possible en lien avec le marché : concernant le fait de faire ses courses, le portage de repas, les bons alimentaires, la possibilité de créer une coopérative d'achat, etc.... Globalement, cela prend du sens si on produit ce moment avec l'ensemble des partenaires (Mairie, CCAS notamment) qui peuvent être touchés par notre angle d'attaque. Dans la mesure du possible, on anime le dispositif avec ces partenaires, en ayant la possibilité pour le public de s'inscrire ou de prendre rdv in situ. Dans tous les cas, notre présence permet de mettre un premier pied dans une des institutions en jeu.

Deux enjeux en termes de mobilisation

- **Créer un milieu éducatif ouvert / faire de la pédagogie sociale** : La pédagogie sociale engage les acteurs socio-éducatifs dans une présence rituelle et un accueil inconditionnel de tous les publics, en faisant de l'espace public un contexte de prédilection pour amorcer les échanges. La régularité, la simplicité des situations d'échange et la disponibilité mentale de l'équipe doit alors permettre de produire des rencontres décisives et faire naître des projets partagés. Dans cette perspective, la présence sur le marché du vendredi matin pourrait devenir hebdomadaire, pourrait se prolonger par un repas partagé avec des commerçants et des chalandes le midi puis par un goûter spécial en face des écoles, éventuellement une soirée famille...
- **Créer les conditions d'une coopération / Faire du travail social communautaire**¹³ : Pour permettre de créer un milieu éducatif ouvert qui « tienne la route », comment allons-nous associer les publics et produire quelque chose de nouveau avec les commerçants, les personnes âgées qui fréquentent le marché, les parents, les familles ? Qui allons-nous repérer parmi les différentes communautés d'usage, de pratiques, qui fréquentent ce marché ? Que pouvons-nous inventer qui puisse devenir un rituel porté par les publics eux-mêmes, à moyen terme ? Ce dernier enjeu suggère par exemple que tout ce qui est alimentaire et qui fait l'objet d'un partage (le café, le repas partagé, le goûter, la solidarité alimentaire) doit se jouer dans une large mesure avec les commerçants du marché ; que certains des retraités ou des parents rencontrés lors de ce marché doivent porter les projets qui se développent (repas, goûters, soirées).

→ *On voit bien ici la porosité des ambitions, la possibilité de les articuler entre elles ou d'en prendre « des bouts » pour les recombinaison. Il ne s'agit pas d'une démarche « pure » mais bien souvent d'un bricolage, dans le sens non-péjoratif du terme.*

¹³ On entend ici par communauté le sens le plus large qui peut lui être donné, tel que le propose **Joan Stavo-Debaugue** dans l'introduction de sa thèse « Venir à la communauté : une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance » (EHESS 2009): « Nominale, le terme communauté renvoie à ce qui est fait ou est vécu en commun, sans plus. Il ne fait rien d'autre (et c'est déjà beaucoup) que de ratifier le partage d'une situation. Mais, en indiquant la participation des êtres qui y prennent part, il signe du même coup leur manière d'y appartenir et leur façon de se rapporter les uns aux autres, en tant qu'ils tiennent compte de ce partage (qui peut être tout à fait circonstanciel et résolument ponctuel) et se doivent des choses les uns aux autres ».

Cependant, cela ne doit pas empêcher d'être clair sur notre manière de nommer les ambitions : savoir ce qu'on cherche à faire à minima et ce qu'on rêverait de produire à maxima, nommer les choses précisément, les décider ensemble.

L'équipe de la MJC 21 a suivi une formation sur 5 journées qui s'est organisée autour d'un chantier collectif d'expérimentation de 3 jours, précédés d'une journée de préparation et suivis d'une journée de bilan. De nouveaux modes d'intervention positifs auprès des publics en ont découlés¹⁴.

c. La formation sur « les fondamentaux de la communication empathique »

Depuis quelques années, la MJC 21 développait des projets d'éducation artistique et culturelle et des projets favorisant le développement des compétences psycho-sociales des individus (enfants, adolescents et parents) sur le territoire du Lussacois. Dans le cadre de notre agrément Centre Social et Animation Collectif Familles et notamment le travail sur la co-éducation qui en découle, il nous paraissait nécessaire de théoriser que les compétences psycho-sociales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé en termes de bien-être physique, mental et social.

De plus, mobiliser des partenaires éducatifs (écoles, associations, familles), aussi complémentaires et différents soient-ils au sein d'un même espace intermédiaire permet de donner du sens aux pratiques de chacun tout en plaçant l'enfant au centre du processus d'apprentissage.

En 2021, l'association MJC 21 a décidé spécifiquement, de former ses équipes à la communication empathique. Cette formation avait pour objectifs de développer les compétences d'écoute et une attitude plus empathique au quotidien, analyser les situations conflictuelles et prendre conscience de nos filtres interprétatifs, avoir une meilleure compréhension du fonctionnement et du développement de l'enfant jusqu'à l'âge adulte, en lien avec la découverte en neurosciences affectives et, mettre en place, avec bienveillance, une autorité juste et poser un cadre éducatif qui sécurise et encourage les liens de confiance entre tous.

Au-delà de l'intérêt que l'équipe a porté à cette formation, elle a pu mettre en pratique les notions transmises et en faire une synthèse qui peut être transmise et réutilisée¹⁵

¹⁴ Annexe 4 : résumé de 3 actions menées en 2021 en lien avec la posture du « aller vers »

¹⁵ Annexe 5 : extrait de la synthèse sur « l'empathie » produite par l'équipe petite enfance de la MJC 21

5ème PARTIE
**MOYENS EXISTANTS,
A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER**



1) L'organisation par pôle

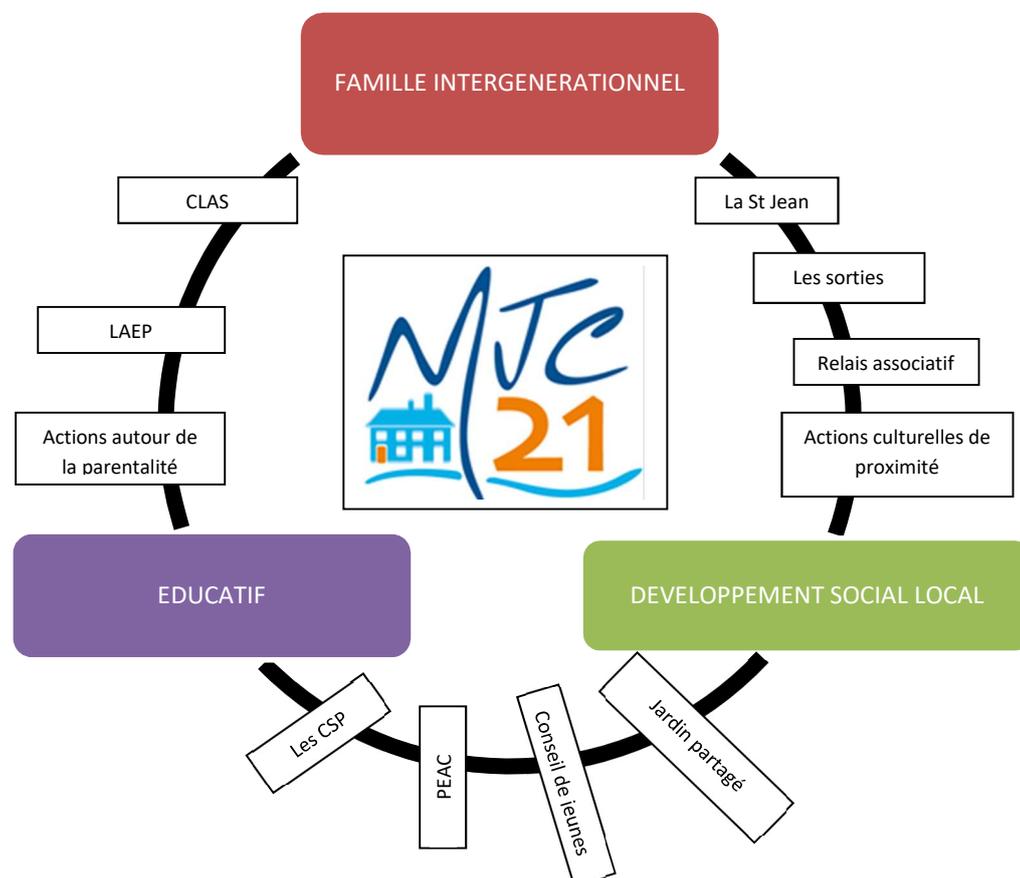
Le choix d'une organisation par pôle et un travail en transversalité est une nécessité au vu du croisement des différents champs d'intervention réunis en un seul et même projet (pôle éducatif et Pôle de l'Animation Vie Sociale et Vie Locale).

Le principe de « travail en transversalité » n'est pas naturel. Ce choix d'organisation nécessite une ouverture pluridisciplinaire et complémentaire, ainsi que la compréhension d'une approche globale du territoire et des publics.

La mise en place d'une approche ou d'une démarche transversale est un enjeu important pour le fonctionnement de l'activité de la MJC 21 parce que nous devons intégrer dans le même espace les enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques des activités. Elle impacte donc l'ensemble des secteurs et implique une approche participative de toutes les parties prenantes.

Une démarche réussie doit donc trouver un juste équilibre entre les attentes de toutes les parties prenantes, internes comme externes. Impliquer toutes les fonctions de la MJC est donc une nécessité. La solidité et la pertinence de cette démarche reposent en grande partie sur la mobilisation de tous ses acteurs, depuis la réflexion initiale, jusqu'à la mise en œuvre des plans d'actions. Chacun, à son niveau, doit se sentir un acteur à part entière de sa démarche.

Le schéma ci-dessous permet de visualiser le principe de transversalité et son organisation au sein de la MJC 21 :



A travers ce schéma, certaines actions ou outils permettent de créer le lien et la transversalité entre les pôles et ainsi développer une cohérence d'accueil et de prise en charge des publics. Ce principe d'approche transversale crée un croisement des enjeux et apporte une ouverture aux possibilités d'action.

2) La structuration de l'équipe

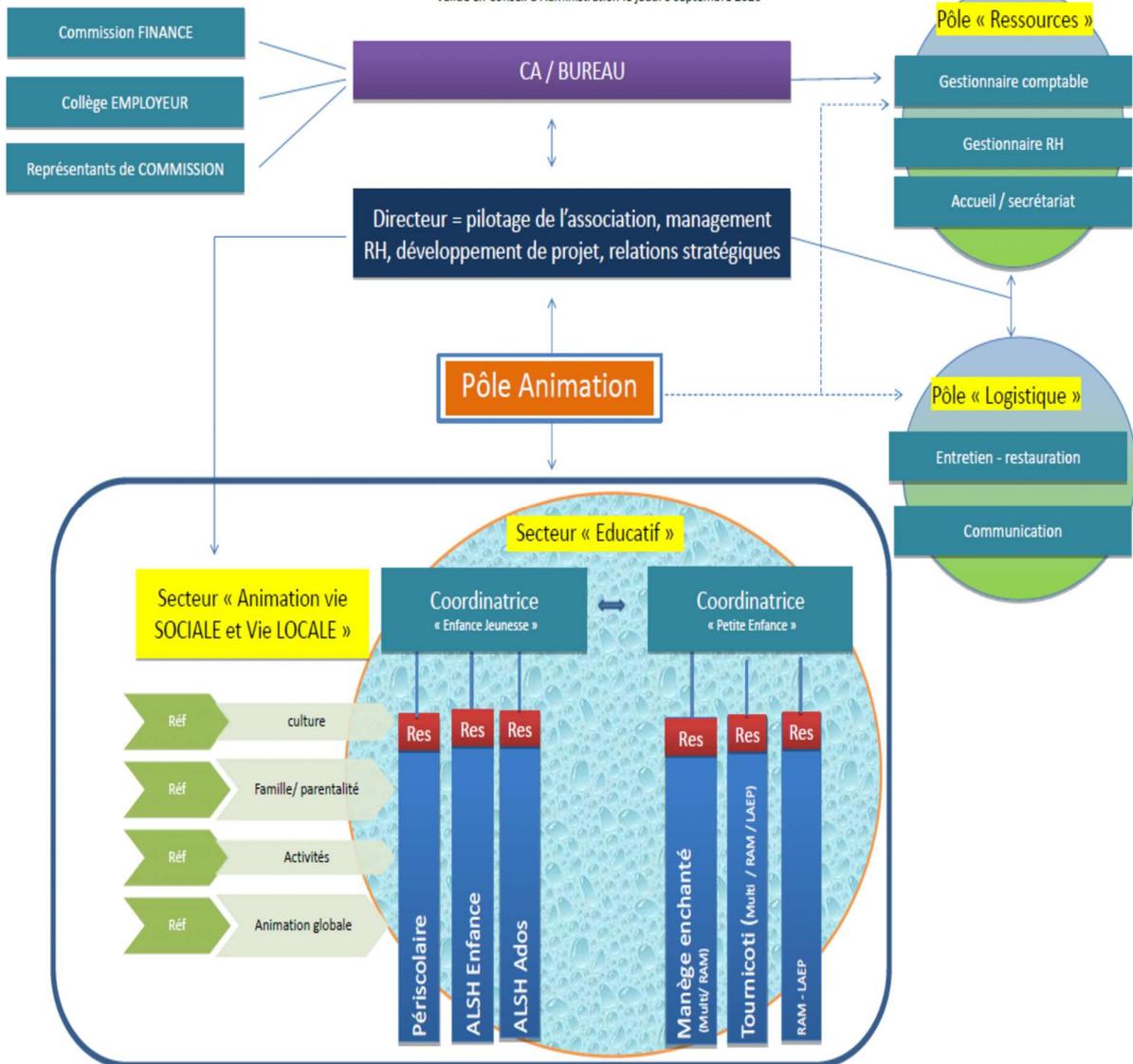
En janvier 2020 un nouvel organigramme, a été construit avec l'appui d'un cabinet de consultant. Pour différentes raisons, celui a été présenté à une petite partie de l'équipe seulement.

A la prise de poste du nouveau directeur, cet organigramme a évolué, avec la création d'un pôle de l'animation de la vie sociale et de la vie locale, favorisant ainsi la transversalité de certains secteurs : la famille, la parentalité, la culture, l'animation globale et les activités.

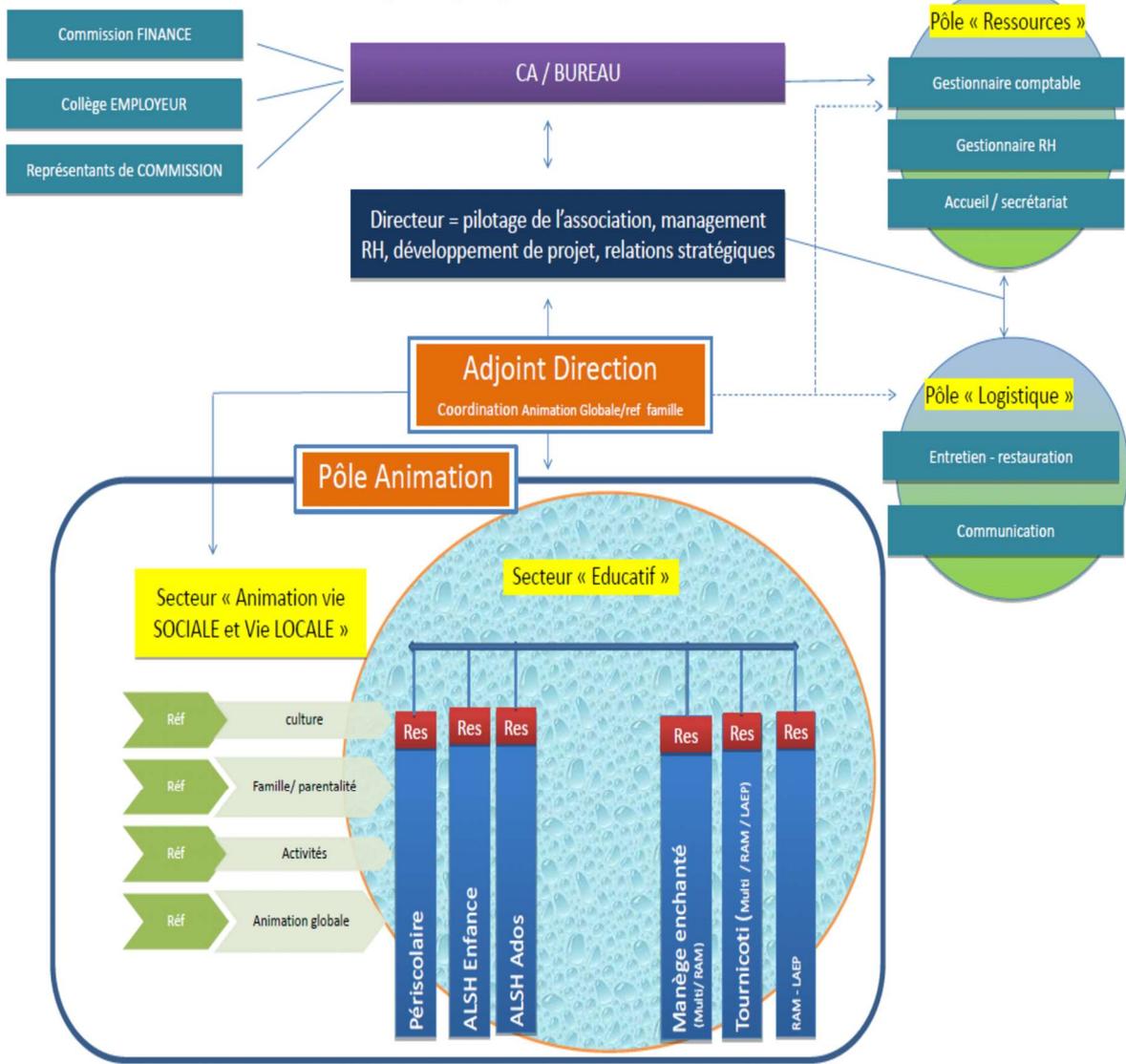
Cet organigramme va encore évoluer. Il est en cours de réflexion et sera en application en 2022. Dans le cadre de la mise en place de l'avenant 182, des fiches de postes seront proposées à chacun des salariés. L'objectif de ce nouvel organigramme, sera de responsabiliser les salariés et de mettre en œuvre une organisation qui permette à toutes et tous de pouvoir s'émanciper dans leur travail.

Organigramme – MJC 21 (septembre 2020)

Validé en Conseil d'Administration le jeudi 3 septembre 2020



Projet organigramme – MJC 21



3) L'accueil individuel

L'Accueil individuel			
Éléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - besoin d'un lieu d'accueil identifié, commun et des ressources identifiées « La Sabline » - besoin d'espace de vie sociale - besoin d'information et d'orientation (espace numérique) 		
Public ciblé	Tous les habitants du territoire (jeunes, familles, adultes, demandeurs d'emploi, associations, partenaires...)		
Objectifs de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - assurer une veille sociale -répondre à la demande -accueillir, informer, et orienter 		
Descriptif	<p>Loisirs : recherche d'activités, sorties, séjours, etc...</p> <p>Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> -recherche d'information sur l'emploi, les droits, les aides sociales - aide administrative - recherche d'un lieu neutre <p>Culture : Recherche d'activités et d'évènements</p> <p>Services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande de salles et de matériel - demande d'orientation géographique - utilisation des locaux et documentation - utilisation d'un ordinateur - participation au lien social et intergénérationnel 		
Parti pris pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - inscrire la fonction accueil en transversalité - adopter une posture professionnelle, bienveillante et empathique - créer une relation de confiance (respect de la confidentialité) - Veiller à l'ambiance visuelle et sonore 		
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - observer, écouter, analyser et orienter - préciser au maximum la demande afin d'orienter vers la bonne personne - s'informer pour mieux informer : développer notre connaissance des partenaires et du territoire - connaître les institutions, structures et professionnels du territoire - connaître notre programmation (activités, évènements) et la relayer - faire des actions d'accompagnement (administratif) et orienter vers les professionnels concernés - créer des espaces différenciés (point presse, coin enfants, famille, détente...) - diffuser une ambiance sonore adaptée aux publics - actualiser les documents de communication (interne et externe) - veiller au rangement et à la propreté des espaces d'accueil 		
Moyens	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>Humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 personnes à l'accueil de la Sabline - l'équipe dans son ensemble </td> <td style="vertical-align: top; padding-left: 20px;"> <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartes d'adhésion - espace d'accueil et de détente - documentation (presse) - brochures, agendas - téléphones, ordinateurs </td> </tr> </table>	<p>Humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 personnes à l'accueil de la Sabline - l'équipe dans son ensemble 	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartes d'adhésion - espace d'accueil et de détente - documentation (presse) - brochures, agendas - téléphones, ordinateurs
<p>Humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 personnes à l'accueil de la Sabline - l'équipe dans son ensemble 	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartes d'adhésion - espace d'accueil et de détente - documentation (presse) - brochures, agendas - téléphones, ordinateurs 		
Axes de transversalité avec le projet global et les autres pôles	Les objectifs de l'outil permettent d'orienter chaque personne accueillie sur le bon pôle ou sur les professionnels concernés		

4) L'Accueil associatif (collectif)

L'Accueil associatif (collectif)			
Eléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - besoin de lieu d'accueil commun et de ressources identifié - besoin d'espace de vie sociale - besoin de soutien à la vie associative du territoire 		
Public ciblé	Associations du territoire + organismes accueillis		
Objectifs de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - recueillir les demandes et attentes des associations - offrir une réponse adaptée à la demande - permettre aux associations de bénéficier d'un lieu pour exercer leur activité - les impliquer dans le projet de la MJC 21 - être un lieu neutre - soutenir l'activité associative, plus particulièrement celle du Lussacois 		
Descriptif	Ayant à dispositions des salles de réunions ou d'activités, nous en donnons l'accès aux associations souhaitant en bénéficier de manière ponctuelle (réunion, assemblée...) ou de manière pérenne (activité hebdomadaire, mensuelle). Pour cela, un conventionnement a été mis en place, adapté aux besoins de chacun.		
Parti pris pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - respecter le cadre de la loi 1901 - expliquer notre projet, nos valeurs, aux associations - favoriser l'autonomie des associations dans un cadre défini par la MJC 21 - soutenir les initiatives locales 		
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les objectifs principaux des associations accueillies afin de les relayer auprès de nos publics - écouter, analyser et valider ensemble la demande - consulter et actualiser le logiciel de réservation de salles - orienter et relayer les propositions et initiatives des associations hébergées aux pôles concernés par l'action - communiquer sur les actions et projet de la MJC 21 par le biais des supports : brochure annuelle, agendas, site internet - diffuser les informations pertinentes des associations accueillies adaptées aux publics (affiches, flyers) 		
Moyens	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Humains <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes chargées d'accueil - un référent aux associations </td> <td style="vertical-align: top; padding-left: 20px;"> Matériels <ul style="list-style-type: none"> - règlement intérieur - code alarme - convention - fiche d'inscription </td> </tr> </table>	Humains <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes chargées d'accueil - un référent aux associations 	Matériels <ul style="list-style-type: none"> - règlement intérieur - code alarme - convention - fiche d'inscription
Humains <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes chargées d'accueil - un référent aux associations 	Matériels <ul style="list-style-type: none"> - règlement intérieur - code alarme - convention - fiche d'inscription 		
Axes de transversalité avec le projet global et les autres pôles	Relais entre les associations accueillies et l'équipe de la MJC 21 (projet, activité de l'association)		

5) L'adhésion et politique tarifaire

L'adhésion et politique tarifaire			
Eléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - besoin d'une tarification adaptée - besoin de prise en compte des situations individuelles et collectives des adhérents - besoin d'accessibilité aux espaces de vie sociale 		
Public ciblé	Habitants du territoire : jeunes, enfants, familles, personnes en situation de handicap, personnes isolées, institutionnels, demandeurs d'emploi, associations, partenaires		
Objectifs de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - rendre accessible la pratique et les espaces de vie sociale - développer des activités - formaliser l'engagement et l'implication 		
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - adhésion individuelle ou familiale valable une année scolaire - adhésion collective (association) valable une année scolaire - cotisation pour les pratiques amateurs : différenciée en fonction du statut de l'intervenant et en fonction des revenus des pratiquants 		
Parti pris pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - adhésion individuelle : permet de participer à la vie de l'association, permet l'accès aux loisirs, activités, évènements à des tarifs privilégiés - permet de passer de la culture de l'utilisateur à la culture de l'adhérent - cotisations activités : mensuelles, trimestrielle ou annuelles (+ facilités de paiement), paiement à l'inscription et tarifs en fonction des revenus : permet de s'engager et suivre une activité l'année. - adhésions collectives (associations) : participation aux charges de fonctionnement de la structure, implication légitime dans le projet de la MJC 21 		
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - communiquer sur les tarifs (adhésion, cotisation via la gazette) - remplir une fiche d'inscription (individuelle ou collective) et encaisser les cotisations - établir une convention de mise en à disposition de locaux ou de matériel - délivrer une carte d'adhésion - utiliser des outils de gestion et suivi des adhérents (individuels et collectifs) 		
Moyens	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> Humains <ul style="list-style-type: none"> - personnes chargées d'accueil </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> Matériel <ul style="list-style-type: none"> - tableau de gestion des adhérents - cartes d'adhésion - brochures, site internet - fiches d'inscriptions de mise à disposition des locaux - carnet de reçus - caisse </td> </tr> </table>	Humains <ul style="list-style-type: none"> - personnes chargées d'accueil 	Matériel <ul style="list-style-type: none"> - tableau de gestion des adhérents - cartes d'adhésion - brochures, site internet - fiches d'inscriptions de mise à disposition des locaux - carnet de reçus - caisse
Humains <ul style="list-style-type: none"> - personnes chargées d'accueil 	Matériel <ul style="list-style-type: none"> - tableau de gestion des adhérents - cartes d'adhésion - brochures, site internet - fiches d'inscriptions de mise à disposition des locaux - carnet de reçus - caisse 		
Axes de transversalité avec le projet global et les autres pôles	Le tableau (logiciel) permet de centraliser toutes les adhésions au même endroit, quelle qu'en soit l'entrée choisie par l'adhérent (pôle famille, jeunesse, DSL...)		

6) Logistique et prêt de salles

Logistique et prêt de salles			
Éléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - besoin de lieu d'accueil et de ressources identifiés - besoin d'un espace de vie sociale - besoin de soutien à la vie associative du territoire - besoin d'un cadre favorisant les initiatives et la cohabitation 		
Public ciblé	Bénéficiaires des locaux : associations, particuliers...		
Objectifs de l'outil	<p>Logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'assurer du bon fonctionnement des locaux, des véhicules et du matériel - veiller à la sécurité des équipements - garantir l'accessibilité des locaux (salariés, associations, publics) <p>Location de salles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre aux associations de pratiquer leur activité - permettre aux habitants de bénéficier d'une salle - permettre aux structures publiques et privées de se réunir - participer aux charges de fonctionnement de la structure 		
Descriptif	La MJC 21 accueille beaucoup de public chaque semaine. L'utilisation normale des locaux nécessitent une logistique importante afin de coordonner chaque activité, réunion et groupe de travail.		
Parti pris pédagogique	<p>Logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir un cadre bienveillant favorisant la cohabitation de chaque bénéficiaire - sensibiliser les personnes accueillies à la sécurité des équipements (code alarme, clefs...) <p>Prêt de matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter le cadre de la loi 1901 - favoriser l'autonomie des associations dans un cadre défini par la MJC 21 - soutenir les initiatives locales - réorienter les associations et autres demandeurs, lorsque nous ne pouvons les accueillir, auprès d'autres structures 		
Actions	<p>Logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être l'interlocuteur en cas de besoin de matériel ou d'interventions - répondre aux demandes des bénéficiaires - être serviable et bienveillant afin de d'avoir de bonnes relations avec les adhérents/bénéficiaires <p>Prêt de matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier les différentes possibilités avec les bénéficiaires (dates, horaires, salles) - proposer des solutions de secours en cas d'indisponibilité et orienter auprès des services concernés lorsque nous ne pouvons répondre favorablement à une demande 		
Moyens	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>Humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - personnes chargées d'accueil - un référent vie associative </td> <td style="vertical-align: top; border-left: 1px solid black;"> <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - salle - matériel - véhicules </td> </tr> </table>	<p>Humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - personnes chargées d'accueil - un référent vie associative 	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - salle - matériel - véhicules
<p>Humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - personnes chargées d'accueil - un référent vie associative 	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - salle - matériel - véhicules 		

7) La communication

La communication			
Eléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - identité « La Sabline » à renforcer - nouvelle identité, donc besoin de communiquer dessus - beaucoup d'évènements donc besoin d'une communication claire - besoin de nouveaux outils de communication, adaptés aux nouveaux usagers 		
Public ciblé	Habitants du territoire : jeunes, enfants, familles, personnes en situation de handicap, personnes isolées, institutionnels, demandeurs d'emploi, associations, partenaires		
Objectifs de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - diffuser les possibilités d'accès au plus grand nombre - faire passer des informations claires - être connu et reconnu du public, être identifié - attirer du public sur nos actions 		
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - sur le web : réseaux sociaux, site internet, newsletter, mailing, agendas partagés en ligne - communication papier : affiches, tracts... - presse : communiqué de presse - diffusion : commerces, structures du territoire, commerces, écoles... - médiation/communication : point de tractage avec un « vélo tracté » à la sortie des écoles, sur le marché... 		
Moyens	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Humains <ul style="list-style-type: none"> - chargée d'accueil - chargé de communication - l'ensemble des équipes de la MJC 21 </td> <td style="vertical-align: top; border-left: 1px solid black;"> Matériel <ul style="list-style-type: none"> - papier - outils informatiques - vélo tracté </td> </tr> </table>	Humains <ul style="list-style-type: none"> - chargée d'accueil - chargé de communication - l'ensemble des équipes de la MJC 21 	Matériel <ul style="list-style-type: none"> - papier - outils informatiques - vélo tracté
Humains <ul style="list-style-type: none"> - chargée d'accueil - chargé de communication - l'ensemble des équipes de la MJC 21 	Matériel <ul style="list-style-type: none"> - papier - outils informatiques - vélo tracté 		
Axes de transversalité avec le projet global et les autres pôles	<p>Le pôle communique sur les activités de tous les pôles.</p> <p>Participation des jeunes sur la diffusion</p>		
Partenariat	Il sera possible d'établir un partenariat avec des structures associatives du territoire, des parentes d'élèves, des partenaires institutionnels		

8) Les outils collaboratifs

La MJC 21 développe un projet qui se veut participatif, à travers des espaces de travail collaboratif et partagés.

A travers ces supports pédagogiques, l'objectif est d'intégrer les habitants par le biais d'une présence, d'un engagement plus ou moins important en fonction des individus, de leur volonté, de leur souhait, de leur disponibilité.

Ces espaces de travail sont une porte d'entrée pour ensuite inscrire la personne ou le groupe dans une dynamique collective de gestion ou de co-gestion du projet global.



Ces outils sont ouverts à tous et à disposition des professionnels dans le principe de transversalité évoqué dans les parties précédentes. Les outils sont détaillés en annexe¹⁶

¹⁶ Annexe 6 : tableaux des outils collaboratifs

6ème PARTIE

**ARBORESCENCE DES ORIENTATIONS,
DECLINAISON DES OBJECTIFS ET
PLAN D' ACTIONS**



1) L'arborescence des orientations et la déclinaison des objectifs

Des problématiques identifiées

Éléments de synthèse issues des diagnostics/études des cabinets AREAS et ANATER (février 2020)

La jeunesse – Nécessité d'animation et d'accompagnement dans le processus d'insertion sociale et professionnelle - Développer la politique jeunesse, la mobilité et renforcer la fonction ressource pour les associations locales.

Les familles mono parentales, nécessité d'accompagnement dans la fonction éducative

Le vieillissement nécessité d'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits, intergénérationnalité,

La lisibilité des projets et du statut associatif nécessité de l'améliorer auprès des différents partenaires dont les habitants et les bénévoles

La participation des habitants nécessité de l'améliorer voir de la développer au travers des projets mais aussi dans la définition du projet de la structure

Les Orientations

Poursuivis par la MJC 21, ses équipes bénévoles et salariées, associées aux habitants du territoire et à ses partenaires

O1 : Garder le cap d'une politique associative au service du territoire en étant un opérateur qui rend service aux familles et au territoire et qui œuvre pour une participation citoyenne, tout en continuant à nous adapter aux nouvelles réalités locales et aux besoins de la société

O2 : Devenir un véritable lieu d'animation de la vie sociale en permettant à la MJC d'être identifiée comme un acteur fort du développement social local

O3 : Encourager les initiatives citoyennes et les dynamiques participatives

Les objectifs

1) Répondre aux besoins et attentes des familles en veillant à l'accessibilité des services proposés

2) Faciliter l'insertion sociale des habitants dans leur environnement

3) Coordonner des actions de soutien à la parentalité

4) Conserver les compétences en animation existantes sur le territoire (problématique des animateurs)

5) Renforcer la proximité avec chacun des habitants du territoire

6) Développer, soutenir et formaliser des réseaux de collaborations et de partenariats (associations locales et partenaires de l'action sociale)

7) Communiquer davantage en proximité (présence sur les temps forts, valorisation des actions et services),

8) Créer les conditions favorables à la participation citoyenne, en permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets, tout en veillant à la progressivité de l'engagement de chacun

2) Les actions pour la mise en œuvre du projet

Objectif 1 : Répondre aux besoins et attentes des familles en veillant à l'accessibilité des services proposés

Pourquoi cet objectif ? *Les constats :*

- Pas de politique tarifaire pour les activités et interrogation des tranches/Quotients familiaux
- Aucune harmonisation de nos tarifs en interne et avec les autres Mjc du territoire
- Horaires décalés entre nos services petite enfance et enfance (crèche ouverture 7h30/fermeture 18h30 ; A.L.S.H extra 08h00-18h30 et périscolaire (mercredi) 11h30/19h
- Espace numérique peu fréquenté/peu de communication/situé dans un espace peu confidentiel/horaire limité
- Territoire vaste : difficulté pour les ados de venir à la MJC21 mais aussi pour les personnes isolées sans moyen de transport
- Atelier et animations proposés sur des créneaux où les gens ne sont pas disponibles (L.A.E.P par exemple)
- Peu d'organisation interne pour aller rencontrer les familles au-delà des services que l'on propose (crèches, A.L.S.H, ...) car pas dans la culture de la MJC21 (nous sommes plutôt à ce jour dans une logique de propositions ou de services...)
- MJC21 pas identifiée comme une structure « sociale » par les partenaires sociaux et par les habitants : on ne touche donc pas les personnes précaires et/ou isolées

Les résultats attendus :

- Proposer des tarifs en fonction des ressources des familles et de la politique territoriale retenue
- Adapter les horaires en fonction des familles et en cohérence avec les services de la Mjc21
- Adapter le fonctionnement du point numérique (horaires d'accès/salariés ; posture professionnelle/public vulnérable
- Développer la fréquentation du secteur jeunes en réfléchissant à la délocalisation des activités et à un système de transport des jeunes
- Adapter les ateliers et animations en fonction des familles
- Permettre aux salariés de développer du temps de travail hors les murs pour aller rencontrer les partenaires et familles

Activités qui contribuent :

Diner Quizz
Accueil des enfants, des jeunes et de leur famille dans des espaces dédiés (crèches, ALSH, LAEP, MJC21...)
CLAS devoirs (collégiens)

Activités nouvelles :

Mise en place d'une commission éducative, d'une commission sociale et d'une commission culturelle
Présence des salariés en dehors des murs de la MJC21
Commission jeunesse
Une caravane itinérante sur le territoire

La stratégie de mise en œuvre :

- Recueillir les besoins des familles par le biais des commissions mais aussi par le biais de questionnaires ouverts à tous les adhérents
- Harmoniser les tarifs avec les autres MJC tout en tenant compte de nos spécificités et contraintes
- Multiplier les actions délocalisées
- Aider à la mise en réseaux des familles (covoiturage)
- Étudier la possibilité de mettre en place un circuit de transport
- Réfléchir au développement d'un service mobilité en lien avec notre partenaire l'Adecl afin de favoriser la participation des habitants aux spectacles mais aussi aux autres actions de la Mjc21
- Développer des actions « aller vers » pour rencontrer les familles/personnes les plus isolées en sortant des murs de la MJC21 et délocaliser des actions (parentalité/famille/culture/jeunesse) sur tout le territoire en s'appuyant sur le réseau existant et à connaître
- Améliorer la communication de nos actions en organisant des temps de rencontres auprès des partenaires du territoire et en leur distribuant un livret recensant nos actions et activités
- Développer des commissions accessibles aux acteurs locaux (familles, tissu éducatif, associations culturelles, ...) et sociaux (ADECL, ESAT, l'Étincelle ; CCAS ; l'Escale ; les Élus...)
- Être présent sur le terrain, rencontrer les partenaires, les accompagner et co-construire avec eux sur des temps adaptés
- Formation et accompagnement des équipes salariées et des bénévoles

Le public visé :

Tout public confondu

Les partenaires potentiels :

Association des parents d'élèves ; communes ; élus ; CCAS ; associations du territoire ; les écoles ; l'A.D.E.C.L,...

Les moyens :

Référente Familles, compétences et connaissances des salariés ; les espaces dédiés existants, le réseau de partenaires, les ressources matérielles de la structure, FR/UDMJC...

Objectif 2 : Faciliter l'insertion sociale des habitants dans leur environnement

Pourquoi cet objectif ? *les constats*

- Mauvaise identification de la MJC21 comme un acteur de l'insertion sociale de la part des habitants comme des partenaires car il existe sur la commune un acteur de l'insertion nommé l'A.D.E.C.L, ayant l'agrément Equipement de Vie Sociale et qui développe plusieurs chantiers d'insertion comme le maraichage, la tenue d'une brocante « La Chinetterie », l'entretien des espaces verts, ... Il existe des actions partenariales avec l'A.D.E.C.L mais plus sur le volet social (les petits bricoleurs/le diner quizz/la fête de l'été). Il faut chercher des complémentarités avec l'A.D.E.C.L (pas de convention avec la structure par exemple) afin de rompre conjointement à l'isolement des personnes et aussi contribuer à l'émancipation sociale des habitants les plus précaires.
- Peu d'indentification de la part des jeunes de la MJC21 comme étant un lieu ressource en matière d'insertion professionnelle : pas de diffusion d'offres d'emploi, pas d'accompagnement dans la recherche d'emploi, pas d'ateliers thématiques afin de faciliter l'accès à l'emploi.
- Point numérique peu exploité (localisation peu confidentielle, permanences peu connues, pas d'animation de cet espace, ...)

Les résultats attendus :

- Pérenniser la coordination de la MJC21 à l'action « Jobs d'été » avec la mise en réseau des publics, des employeurs et des partenaires
- Permettre à des jeunes d'effectuer des stages au sein de la MJC21 et ainsi contribuer à leur formation
- Renforcer les liens avec les partenaires sociaux
- Accueillir, conseiller et orienter les publics vers les structures compétentes (Mission locale, Pôle emploi, ...)
- Participer à un forum de l'emploi et de la formation
- Mettre en relation des personnes d'origines et d'horizons différents à travers des ateliers pédagogiques (estime de soi/cuisine/rédaction de C.V - lettres de motivation/ préparation à l'entretien d'embauche...)
- Mettre en place une convention de partenariat avec l'A.D.E.C.L
- Dynamiser le point numérique
- Développer le « allers vers »
- Participer au projet de la CCVG sur la formation BAFA

Activités qui contribuent :

- Jobs d'été
- Forum emploi
- Dispositif de l'animation volontaire
- Activités, séjours et chantiers loisirs à vocation éducative, sociale et culturelle
- Encadrement de formation des stagiaires
- Développement des pratiques artistiques et culturelles comme vecteur d'éducation, d'insertion sociale
- C.L.A.S Collège
- Aide aux départs en vacances

Activités nouvelles :

- Création d'une salle numérique et animation autour d'ateliers thématiques de recherche d'emploi
- Accompagner les jeunes sur place lors des jobs d'été
- Devenir un PIJ ? semaine découverte des métiers
- Développer un pôle jeunesse avec le skateparc

La stratégie de mise en œuvre :

- Créer un réseau d'acteurs de l'insertion sociale (Mission locale/P.M.I./Pôle Emploi/acteurs économiques du lussacois/l'A.D.E.C.L)
- Accueillir plus de stagiaires en formation BAFA/BPJEPS, tout en veillant à un encadrement juste et adapté, développer l'information, accompagner et aider au financement
- Soutenir la Communauté de communes dans le développement de l'animation volontaire (D.A.V)
- Être facilitateur dans la mobilité des publics et délocaliser les actions
- Accompagner les démarches de recherche d'emploi
- Permettre le libre accès aux outils numériques et accompagner les publics dans leur utilisation au besoin
- Maintenir les pratiques amateurs, le C.L.A.S Collège, les activités/séjours/chantiers loisirs des jeunes comme vecteur de lien d'insertion sociale
- Créer un espace ouvert, propice aux échanges, pour les habitants
- Intervenir en « délocalisé » sur les communes du territoire

Le public visé :

Public en situation d'insertion sociale et ou professionnelle (jeunesse et personnes en situation de précarité)

Les partenaires potentiels :

Mission locale/P.M.I./Pôle Emploi/acteurs économiques du lussacois/l'A.D.E.C.L/Vienne et Gartempe/ Centres de formation (CPA Lathus, C.E.M.E.A,...),...

Les moyens à mobiliser :

Compétences et connaissances des salariés ; les espaces dédiés existants et à développer, le réseau de partenaires, les ressources matérielles internes à la structure, FR/UDMJC

Objectif 3 : Coordonner des actions de soutien à la parentalité

Pourquoi cet objectif ? *Les constats*

- La parentalité est une question majeure de la santé publique : les problèmes de parentalité seraient selon certains auteurs à la source de nombreuses difficultés sanitaires et sociales. Mettre en place des actions visant à soutenir les familles revient donc, à quelques égards, à protéger les intérêts des enfants. Les attitudes et pratiques parentales positives, empathie et capacité à répondre adéquatement, supervision, fréquentes activités en commun, organisation du temps de l'enfant et discipline constructive sont des facteurs protecteurs des troubles de comportements chez l'enfant et l'adolescent.
- La M.J.C 21 est un des acteurs éducatifs du territoire : elle mène différentes actions de soutien à la parentalité au travers le L.A.E.P, les crèches et les accueils de Loisirs. Cependant, la M.J.C 21 n'est pas encore reconnue par tous les habitants comme un lieu ressource permettant aux parents l'échange et le partage liés à la fonction parentale. Seules, les familles qui fréquentent ou ayant fréquenté nos services petite enfance/enfance le savent.
- Une augmentation des familles monoparentales sur le territoire est à noter, il semble donc pertinent de pouvoir proposer des actions en direction de ces familles au même titre que les autres.
- Parmi les familles connaissant les actions de la M.J.C 21, certains parents interpellent les professionnels sur des questionnements liés à leur(s) enfant(s) et expriment leurs besoins d'échanger entre pairs et avec les professionnels éducatifs et, leurs envies de partager des temps parents/enfants, notamment à travers la mise en place d'ateliers thématiques.
- Le rythme de vie fait que trop souvent les parents ne peuvent pas toujours prendre le temps d'être avec leur(s) enfants, ce qui peut créer des tensions, d'autant plus dans un contexte où existe une pression sociale de réussite.
- Tous les parents ont des compétences : le partage d'expériences et l'écoute mutuelle permettent souvent de résoudre leurs difficultés et de prendre conscience de toutes leurs capacités, y compris de celles qui semblent, au premier abord, éloignées des compétences « classiques » attendues des parents.
- La valorisation des parents dans leurs savoir-faire et savoirs-être contribue à leur émancipation.
- Faire « avec » les familles et « faire ensemble » est un processus de production de la confiance et de la responsabilisation des parents.
- pas ou peu de concertation avec les partenaires sociaux du territoire (Assistantes sociales ; ADECL ; Mission Locale ; CCAS...)

Les résultats attendus :

- Accompagner la parentalité et prévenir des risques qui pèsent sur les familles
- Améliorer le lien entre les familles et l'école
- Améliorer l'information des familles
- Mettre en place des activités qui ressemblent aux familles du territoire et qui sont le fruit de leur réflexion
- Favoriser les actions par les pairs
- Fréquentation des lieux et des temps proposés
- Augmentation du nombre de parents participants
- Implication et fidélité des parents sur les actions proposées
- Mesurer les effets de ces actions sur les familles
- Pluralité des familles : viennent-elle des 11 communes du territoire ?
- Faire du lien entre les différents secteurs autour de la notion de parentalité et développer la transversalité

Activités qui contribuent :

- Actions R.E.A.A.P : Tables rondes, ateliers parents enfants, conférences
- C.L.A.S Collège (aide aux devoirs)
- L.A.E.P
- Dispositif VACAF
- M.J.C 21 est un lieu identifié pour l'exercice du droit de visite,

Activités nouvelles :

- Commission éducative
- Taplukatamuser
- Groupes de parole et tables rondes
- Café des parents
- Ballade poussettes
- Commission jeunesse
- Passerelle entre les crèches et les assistantes maternelles

La stratégie de mise en œuvre :

- Exploiter les retours des familles issus de la commission éducative pour développer ensemble des actions en lien avec la parentalité.
- S'appuyer sur les textes de cadrage pour mettre en œuvre les politiques en faveur de la parentalité
- Maintenir les actions existantes sans perdre de vue le développement de nouvelles
- Mettre à disposition des familles, un lieu favorisant l'interaction entre les personnes, la confrontation des points de vue, l'émergence d'idées et de projets communs.
- Mettre à disposition des professionnels la salle « parenthèse » pour tout rendez-vous avec les familles
- Permettre aux familles de s'exprimer librement (boite à idées)
- Revaloriser la formation empathie pour l'appliquer avec les parents lors de tables rondes, cercles de discussion

Le public visé :

Familles, familles recomposées, familles monoparentales, familles élargies, ...

Les partenaires potentiels :

CAF, MSA, CCAS, PMI, Conseil Départemental, Mairies, écoles, APE, Assistants sociaux, ADECL, associations locales,

Les moyens à mobiliser :

Référente familles, compétences et connaissances des salariés ; les espaces dédiés existants et à développer, le réseau de partenaires, les ressources matérielles internes à la structure, FR/UDMJC

Objectif 4 : Conserver les compétences en animation existantes sur le territoire

Pourquoi cet objectif ? *Les constats*

- Volonté des partenaires de pérenniser des projets d'éducation artistique et culturelle (E.A.C), des projets autour de la santé (C.P.S), des projets autour des temps d'accueil périscolaire (T.A.P organisés en lien avec les communes et les écoles), des projets autour de la programmation culturelle (« Les arts de la rue) et des chantiers loisirs
- Besoins du territoire et préoccupations des familles en matière de services éducatifs (A.L.S.H, crèches, le relais petite enfance,...) toujours présents.
- Notion de partenariat auprès des communes à renforcer et notion de prestation de services à atténuer, notamment dans le cadre des T.A.P afin de redonner à la M.J.C 21 sa dimension associative en proposant des projets à co-construire et non plus clefs en main.
- Volonté de la M.J.C 21 d'ancrer son savoir-faire professionnel sur le territoire
- Volonté des équipes de la M.J.C 21 d'élargir son champ d'action dans le domaine de l'animation en permettant la co-construction d'actions avec les associations locales (A.P.E, Club des aînés, Restos du cœur, Croix rouge....)
- Désertification des animateurs diplômés sur le territoire potentiellement liée au manque de reconnaissance financière de ces jeunes. A chaque rentrée scolaire et période estivale, la question du recrutement des animateurs pose problème : les animateurs préfèrent aller travailler chez les voisins qui mettent un peu plus la main à la poche. La M.J.C 21 souhaite conserver ses équipes saisonnières et contribuer à la valorisation de leurs compétences.
- Volonté de continuer les ateliers partenariaux notamment les ateliers parents-enfants.

Les résultats attendus

- Coopérer davantage avec les acteurs locaux pour renforcer la notion de partenariat
- Renforcer et créer de nouveaux partenariats
- Continuer de faire fonctionner les infrastructures existantes tout en proposant de nouvelles actions
- Réajuster les projets afin de les améliorer
- Renforcer les partenariats à travers des journées « forum de professionnels » pour des échanges autour de nos pratiques et potentiellement faire émerger des projets

Activités qui contribuent :

Activités déjà en place

- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Actions autour des compétences psychosociales
- Temps d'accueils périscolaires
- Programmation culturelle
- Pratiques amateurs
- Infrastructures petite enfance/enfance/jeunesse
- Ateliers parents enfants

Activités nouvelles :

- Actions autour du vieillissement de la population, du numérique, de la mobilité à envisager
- Contribution à la semaine bleue
- Prévention aux risques domestiques

La stratégie de mise en œuvre :

- Reconnaître et valoriser les compétences des professionnels et des bénévoles quant à leur investissement dans l'organisation d'actions
- Permettre aux salariés/bénévoles de se former
- Élaborer les projets conjointement avec tous les partenaires
- Evaluer les projets en cours et les réajuster au besoin
- Rester proche des collectivités locales, des structures d'éducation populaire locales afin de trouver ensemble des réponses à des problématiques de territoire et de branche.
- Travailler en lien avec le réseau départemental des MJC

Le public visé :

Tous

Les partenaires potentiels :

A.P.E, associations locales, associations caritatives, élus, C.C.V.G, D.R.A.C, I.R.E.P.S, D.D.C.S, P.M.I, Conseil Départemental, réseau des MJC

Les moyens à mobiliser :

Compétences et connaissances des salariés ; les espaces dédiés existants et à développer, le réseau de partenaires, les ressources matérielles internes à la structure, FR/UDMJC

Objectif 5 : Renforcer la proximité avec chacun des habitants du territoire

Pourquoi cet objectif ? *Les constats*

- La proximité est synonyme de confiance et de relations durables
- Un territoire très vaste – 11 communes
- Des habitants vieillissants sur certaines communes (isolées pour certaines – pas de transport en commun – peu ou pas de commerce de proximité...)
- L'augmentation des familles fragilisées comme les familles monoparentales
- Des associations ou communes nous font remonter que certains habitants se sentent isolés par leur situation familiale, financière, géographique. Souvent, cela entraînant des problèmes de mobilité.
- « Lien social », abîmé, à partir du moment où il y a isolement social, sentiment d'insécurité et conflits entre différentes composantes de la société (jeunes/aînés, autochtones/migrants, ...) ou entre citoyens et État/pouvoirs publics.
- Ecart parfois notable entre les volontés des élus et les besoins des habitants
- Habitants porteurs de projets qui méritent d'être mis en lumière

Les résultats attendus :

Appropriation collective de la démarche « aller vers »

Délocaliser nos animations quand cela est possible

Développer des espaces collectifs en dehors de nos structures (crèches, Mjc et ALSH) sur les autres communes

Mettre en place une veille avec les différents partenaires

Activités qui contribuent :

- Fête de la St Jean
- Actions parentalité et CPS
- Les PAEC
- Les co-diffusions de spectacles « lézards de la rue »

Activités nouvelles :

- Présence sur le marché de Lussac
- Petit bazarre : échange de matériel, vêtements, mise en relation des familles
- Café « jeux de société »
- Créer plus de liens avec la PMI pour faire connaître les actions de parentalité des structures petite enfance

La stratégie de mise en œuvre

Prendre le temps d'« aller vers » les habitants afin de lutter contre l'isolement des personnes les plus fragiles ; pour développer des liens et des solidarités entre les habitants et entre les générations ; pour favoriser la participation et développer les pouvoirs d'agir des habitants.

Trouver des moyens pour consacrer du temps chaque semaine à aller à la rencontre des habitants : développer le hors les murs en étant visibles sur les manifestations récurrentes comme le marché par exemple

Pour cela, il s'agira de développer des réseaux (avec les mairies, les partenaires sociaux, les associations locales, les habitants), de mailler le territoire afin de repérer les personnes les plus isolées.

Impliquer les habitants dans la mise en œuvre des politiques sociales, susciter l'épanouissement des initiatives émanant des citoyens et favoriser le développement des pratiques associatives en vue de contribuer au mieux-être collectif dans la vie de la cité

Le public visé :

Tout public

Les partenaires potentiels :

Associations locales, les élus et les communes, la C.C.V.G, les habitants, les acteurs sociaux, ...
Les entreprises locales

Les moyens à mobiliser :

Compétences et connaissances des salariés ; les espaces dédiés existants et à développer, le réseau de partenaires, les ressources matérielles internes à la structure, ...

Objectif 6 : Développer, soutenir et formaliser des réseaux de collaborations et de partenariats

Pourquoi cet objectif ? *les constats*

Après avoir échangé avec des représentants d'associations locales, nous avons pu identifier les bonnes pratiques de chacune mais aussi les difficultés qu'elles rencontrent tout au long de l'année (une gouvernance tenue à bout de bras par une poignée de bénévoles, peu de bénévoles mobilisés sur les manifestations, des associations qui survivent et qui ont de plus en plus de mal à équilibrer leur budget. Un Comité Lussacois d'Animation existe sur la commune de Lussac. Son objet est d'animer et de coordonner les différentes associations en vue d'utiliser au mieux les équipements de la cité.

La MJC 21 est aussi un acteur fort du paysage associatif local. La MJC a une mission d'accompagner et de soutenir la vie associative. Sur ce point, il nous arrive ponctuellement de soutenir « logistiquement » des associations (prêt de scène, de matériel son), d'aider par une présence de salarié lors d'évènement (randonnée pédestre), ou d'accompagner un groupe de jeunes à travailler sur les statuts de leur association. Cet accompagnement est dans la plupart du temps réalisé par l'animateur culturel de la MJC.

Ce travail d'accompagnement et cette implication de la MJC n'est pas valorisée.

La création de dynamiques locales apparaît comme l'une des solutions pour se constituer un bon réseau.

Il existe également une fois par an une réunion « vie associative », initiée par la commune de Lussac les Châteaux. L'objectif est de constituer un agenda des manifestations sur l'année. En dehors de cette réunion, il n'existe pas d'autres moments où les associations se côtoient, échangent...

Les résultats attendus :

La mise en place d'un dispositif « pilote » sur le Lussacois, pour permettre d'inscrire les associations dans une démarche de réseau local et contribuera à l'animation de ce réseau et accompagnera la mise en œuvre d'actions inter-associatives avec les partenaires locaux.

Il conviendrait de rédiger des conventions comme par exemple avec l'ADECL pour affirmer notre partenariat.

Activités qui contribuent :

- 1 réunion/an organisée par la commune de Lussac les Châteaux

Activités nouvelles :

- journée des associations
- ouverture d'une maison des associations ou d'un tiers lieu
- inventaire du matériel dans chaque association qui pourrait servir à d'autres associations

La stratégie de mise en œuvre :

- 1) La mise en place d'une coordination qui permettrait de faire se rencontrer les différentes associations du territoire ; qui permettrait d'identifier les besoins et les difficultés que rencontrent les associations et qui permettrait d'élaborer des projets communs
- 2) La création d'un lieu partagé ou le développement d'une coopération associative. Ce lieu pourrait être un lieu d'accueil pour toutes les associations des 11 communes.
- 3) Réalisation d'un inventaire (matériel, humain...) dans chaque association puis la mise en place d'un système d'échange de services
- 4) Mise en place d'actions communes, co-portées et la mise en place d'une programmation annuelle.
- 5) La mise en place d'une journée des associations du territoire
- 6) Mener une réflexion sur un outil commun inter associatif qui permettrait de recenser les moyens dont chaque association dispose
- 7) Un questionnaire sera envoyé à toutes les associations. Celui-ci s'attardera sur les motivations à s'engager dans ce thème, sur les moyens utilisés par leur association et aux collaborations en cours avec les partenaires institutionnels ou associatifs, sur le public visé... Il devrait permettre également d'aborder les difficultés rencontrées par les associations et leurs besoins.

Le public visé :

Tous Les habitants

Les partenaires potentiels :

Comité Local d'Animation
Les associations du territoire
Les collectivités

Les moyens à mobiliser :

Une personne qui coordonne, un lieu, du temps de chaque partenaire

Objectif 7 : Communiquer davantage en proximité

Pourquoi cet objectif ? *Les constats*

- Communication interne comme externe limitée : toute communication qui ne commence pas par l'écoute des attentes locales est inéluctablement vouée à l'échec !
- Manque d'harmonisation des outils de communication alors qu'il existe une charte graphique.
- Il peut arriver que des documents soient envoyés à l'impression puis diffusés sans avoir été relus. Cela altère l'image de l'association.
- Site internet et réseaux sociaux sous exploités par manque de moyens humains, de compétences, d'intérêt pour cette tâche voire de temps à allouer pour cette tâche.
- Manque d'information concernant la réglementation et la législation concernant l'utilisation des nouveaux médias de communication
- La Gazette est un livret de prestations des activités amateurs mais qui ne présentent aucunement les différents services de la MJC21. Il manque un outil qui présente concrètement les différents services, les actions et l'équipe de la MJC 21.

Les résultats attendus :

- Harmonisation des outils de communication s'appuyant sur la charte graphique
- Meilleure communication en interne comme en externe
- Maîtriser le cadre d'utilisation des réseaux sociaux
- Associer le bureau pour les relectures des outils de communication avant diffusion
- Utiliser les nouveaux moyens de communication sans en avoir peur en formant les personnes ou en recrutant une personne spécialisée dans le domaine
- Créer des outils de communication adaptés à une vision associative et pas de services.

Les Activités qui contribuent :

Site internet
Flamme MJC21
Flyers en tout genre
instagram, snapchat...

Activités nouvelles :

- Facebook, réseaux sociaux
- Outil de communication plus adapté pour présenter la structure et tous ses services
- Présence sur le marché et dans les lieux fréquentés par les habitants
- refaire une plaquette petite enfance
- formation commune sur l'exploitation de la charte graphique

La stratégie de mise en œuvre :

- Identifier une personne ou recruter une personne dont c'est le métier, en charge de la production d'une stratégie de communication, de la réalisation de la communication interne et externe, responsable d'harmoniser tous les documents papiers, d'alimenter les ressources numériques utilisées avant envoi au bureau pour relecture.
- Assumer que la communication est une identité de la structure et que pour fonctionner elle doit reposer sur une vraie dynamique et une réelle volonté d'adhésion de la structure

Le public visé :

Tous publics externes et internes à la structure

Les partenaires potentiels :

CPA Lathus
Mairies
Associations

Les moyens à mobiliser :

Un.e chargé.e de communication
L'intérêt des salariées en place
Les membres du bureau pour une lecture croisée

Objectif 8 : Créer les conditions favorables à la participation citoyenne, en permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets, tout en veillant à la progressivité de l'engagement de chacun – de développer le pouvoir d'agir

Pourquoi cet objectif ? *Les constats*

La participation citoyenne c'est de la démocratie à travers laquelle le citoyen n'est plus seulement perçu comme un usager, mais bien un acteur à part entière de son territoire. Il s'agit d'une démarche inclusive, qui mobilise même les plus éloignés des institutions publiques comme les jeunes ou les personnes en situation de précarité par exemple. Elle permet de limiter l'instrumentalisation de certains projets. Un projet co-construit en amont avec les habitants apporte des garanties lors de sa mise en œuvre, apporte satisfaction en matière d'appropriation une fois le projet réalisé et évite ainsi certaines exaspérations entraînant parfois le blocage de projets. La participation citoyenne est au travers des valeurs humaines qu'elle véhicule, un vecteur de sens pour l'action publique.

La participation des habitants dépend donc de la démarche de nos interventions, elle renvoie à l'intérêt perçu par les habitants. Elle peut s'exercer dans des temps et des niveaux qui peuvent être différenciés. Développer la participation, c'est donc offrir ces occasions et ces espaces dans lesquels les habitants trouveront un intérêt à s'exercer comme sujet, comme acteur social.

Cette implication dans le fonctionnement de la MJC, c'est une démarche d'engagement de la part des habitants pour intervenir, s'associer, participer à la vie et à, l'organisation de la structure.

Les résultats attendus :

- Augmentation progressive de nombre d'initiatives d'habitants ou de groupes soutenus
- Quel que soit le problème repéré, aller jusqu'au bout de l'accompagnement
- Faire un accompagnement de qualité, en prenant le temps.
- Faire fonctionner le réseau/les ressources à travers les compétences de chacun pour permettre un accompagnement global
- Valoriser le travail de la contribution de chacun des partenaires
- Mettre à jour le listing des associations locales

Activités qui contribuent :

- Initiatives de jeunes (emballage...)
- Commission familles – départ en vacances

Activités nouvelles :

- Le sport en famille,
- Café des talents,
- Repair café,
- Gratiféria,
- Aller sur le marché et cuisiner une soupe ensemble
- Bourse aux jouets
- Bourse aux vêtements

La stratégie de mise en œuvre :

- Réfléchir collectivement pour mettre en place un processus de mobilisation, d'association et d'organisation afin de résoudre des problèmes partagés.
- Réfléchir collectivement à des processus pour repérer les problèmes que rencontrent les habitants dans leur quotidien
- Repérer les savoir-faire des habitants, des compétences et des ressources pour agir ensemble
- S'appuyer sur l'expérience du réseau MJC pour mettre en place des actions labélisées « fabriques d'initiatives citoyennes »
- Afin de promouvoir les capacités individuelles et collectives des habitants à s'organiser, à monter des projets et à les exposer, il est important que la MJC 21 propose un accompagnement à 2 niveaux : un soutien logistique et un accompagnement « méthodologique »
- L'organisation de temps conviviaux et réguliers (ex : galette des rois, ciné-débats...)
- Œuvrer auprès des élus locaux, pour diffuser la culture de l'intelligence collective et de la sociologie

Le public visé :

Tous les habitants des 11 communes

Les partenaires potentiels :

Tous les acteurs locaux
Les habitants

Les moyens à mobiliser :

Du temps de travail des salariés
Des moyens logistiques (véhicules, salles...), FR/UDMJC

7ème PARTIE
EVALUATION DU PROJET



« Elaborer un projet après avoir déterminé des enjeux, puis ne pas l'évaluer lorsqu'on le réalise, c'est comme, pour un navigateur, déterminer un cap, puis jeter à la mer tous les instruments de bord lui permettant de vérifier si ce cap est tenu : dans ces conditions, il a peu de chances d'arriver à bon port... Cette métaphore maritime complète le célèbre aphorisme de Sénèque : « il n'y a pas de vent favorable pour le navigateur qui ne sait où il va ». » *J.P ROUBAUD – CGAAER, secrétariat de l'appel à projet PER

L'évaluation arrive en fin de document, cependant elle est omniprésente tout au long de la conception et conduite de projet.

A chaque niveau de la méthodologie doit intervenir la notion d'évaluation :

- Évaluation pertinente (adéquation diagnostic/objectif)
- Évaluation de la cohérence (adéquation objectif/choix des actions)
- Évaluation de l'efficacité (mise en place des actions/résultats attendus)
- Évaluation de l'efficacités (résultats obtenus)

L'évaluation doit être déterminée à la conception du projet afin de « recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquates aux objectifs fixés au départ, ou ajoutés en cours de route, en vue de prendre une décision » * DE KETELE J.M – Méthodologie du recueil d'information – université de Boeck 1993

Pour ce faire, la définition de critère est primordiale.

1) Le choix des critères

- **Le critère de pertinence**
 - Les objectifs du projet correspondent-ils au diagnostic établi ?
 - Les objectifs sont-ils en lien avec les problématiques énoncés ?
 - Les objectifs correspondent-ils aux valeurs d'Education Populaire défendues par l'association ?
 - Les objectifs prennent-ils en compte les besoins et demandes des publics ?
 - Les objectifs privilégient-ils l'intérêt collectif ?
- **Le critère de cohérence**
 - Les outils mis en place sont-ils en lien avec les objectifs ?
 - Le choix des supports d'action permettent-ils d'atteindre les objectifs ?
 - Les actions prennent-elles en compte l'existant ?
 - Y-a-t-il des écarts et des non-sens entre les objectifs ?
 - Les préconisations ont-elles été respectées ?
- **Le critère d'efficacité**
 - Les objectifs du projet ont-ils été atteints ?
 - Les outils ont-ils tous servis ?
 - L'équipe et les habitants ont-ils été impliqués dans la mise en œuvre ?

- L'équipe participe-t-elle au projet ?
- Les habitants participent-ils au projet ?
- Y-a-t-il une posture éducative commune ?
- Les animateurs vont-ils dans le même sens ?

➤ **Le critère d'efficience**

- Quel est l'impact de l'action sur le moyen terme ?
- Quel est l'impact de l'action sur le long terme ?
- Quels sont les effets constatés sur le territoire ?
- Quels sont les effets constatés sur le public ?
- Quels sont les effets constatés sur le projet associatif ?

2) La méthode d'évaluation et la définition des indicateurs

Une évaluation participative semble la plus pertinente au vu de la conduite collective du projet. De plus, la plupart des animateurs détiennent des éléments importants pour une évaluation globale et cohérente du projet.

Les indicateurs peuvent être multiples :

- Initiatives individuelles ou collectives
- Progression du public
- Nombre de conflits
- Nombre de réunions de réflexion
- Nombre de projets
- etc.

Ces indicateurs permettront d'apporter une valeur ajoutée aux informations brutes sur lesquelles ils sont fondés.

Pour mener ces évaluations, nous nous appuyerons par exemple sur ces deux grilles d'évaluation :

Exemple de grille d'évaluation des outils :

Moyens mis en œuvre	Observations et analyse de l'action	Difficultés rencontrées	Résultats constatés
Humains			
Matériels			
Financiers			

Exemple de grille d'évaluation des objectifs structurant :

Objectif :

Critères	Indicateurs	Outils d'évaluation	Résultats obtenus
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> - les objectifs du projet correspondent-ils au diagnostic établi ? - les objectifs sont-ils en lien avec les problématiques énoncés ? - les objectifs correspondent-ils aux valeurs d'Education Populaire défendues par l'association ? - les objectifs prennent-ils en compte les besoins et demandes des publics ? - les objectifs privilégient-ils l'intérêt collectif ? 	<ul style="list-style-type: none"> - diagnostic - relevé collectif des résultats du diagnostic - réunion participative et collective Grilles d'analyse des outils - observations 	
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> - les outils mis en place sont-ils en lien avec les objectifs ? - le choix des supports d'action permettent-ils d'atteindre les objectifs ? - les actions prennent-elles en compte l'existant ? - y-a-t-il des écarts et des non-sens entre les objectifs ? - les préconisations ont-elles été respectées ? 	<ul style="list-style-type: none"> - suivi de la fréquentation et relevé de données quantitatives - suivi de présence des partenaires - bilans/compte rendus 	
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> - les objectifs du projet ont-ils été atteints ? - les outils ont-ils tous servis ? - l'équipe et les habitants ont-ils été impliqués dans la mise en œuvre ? - l'équipe participe-t-elle au projet ? - les habitants participent-ils au projet ? - y-a-t-il une posture éducative commune ? - les animateurs vont-ils dans le même sens ? 	<ul style="list-style-type: none"> - consultation et participation des adhérents - bilan intermédiaire 	
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> - quel est l'impact de l'action sur le moyen terme ? - quel est l'impact de l'action sur le long terme ? - quels sont les effets constatés sur le territoire ? - quels sont les effets constatés sur le public ? - quels sont les effets constatés sur le projet associatif ? 		

CONCLUSION

La démarche engagée pour l'écriture de ce projet et les nouvelles orientations ont interrogé, remué, fait bouger l'équipe et le Conseil d'Administration pour décliner une intention éducative en actes pédagogiques adaptée à un territoire et à ses habitants, tout en respectant le projet politique de la MJC à travers les valeurs qu'elle défend.

A travers ce projet, la MJC 21 tente d'afficher modestement un pragmatisme d'actions en cohérence avec les besoins qui ont été identifiés à travers les diagnostics et le DLA menés par les cabinets ANATER et AREAS.

Cette déclinaison d'objectifs et de valeurs passe par une démarche d'analyse des situations, de compréhension du cadre d'intervention et d'expérimentation de méthode d'action. Les principes forts comme le « développement du lien social » ou « la participation et le développement du pouvoir d'agir » demandent aux acteurs de faire des choix de démarches et d'outils pédagogiques correspondant aux enjeux de la transformation sociétale souhaitée.

La démarche décrite dans ce projet renvoie aux besoins de questionner les pratiques professionnelles et de fixer une marge de progression et d'expérimentation à la fois pour les publics accueillis mais également pour l'équipe de professionnels.

La MJC 21 développe un projet qui se veut participatif, à travers des espaces de travail collaboratif et partagé. A travers ces supports pédagogiques, l'objectif sera d'intégrer les habitants par le biais d'engagement bénévole qui contribue à la conduite du projet de manière participative. Ces espaces de travail sont une porte d'entrée pour ensuite inscrire la personne ou le groupe dans une dynamique collective de gestion du projet global. Ces outils sont ouverts à tous et à disposition des professionnels dans le principe de transversalité évoqué dans les parties précédentes.

Ce choix est la déclinaison pédagogique de notre vision de la participation des habitants et des valeurs qu'elle sous-entend. Abordée dans son ensemble et de manière transversale, la participation, telle que nous la percevons, est davantage considérée comme un parcours que comme un dispositif.

La perspective de notre projet et de la construction de ce parcours fait écho à la nécessité de croiser le champ de l'Education populaire et les champs de l'économie solidaire et sociale : l'expérimentation de modèle d'organisation démocratique et économique de la société civile par le biais de projets collectifs d'intérêt général.

A travers nos outils collaboratifs et nos fiches objectifs, la perspective est là : animer la vie démocratique de la MJC 21, diversifier les projets pour que chaque personne puisse y trouver sa place, faire des choix pédagogiques en accord avec les intentions éducatives et enfin, avec précaution et échéance, tenter de croiser à la fois l'économie publique (subventions), l'économie marchande et l'économie sociale (statuts et organisation démocratique).

Ces perspectives, aussi ambitieuses qu'elles peuvent paraître, doivent être pour l'équipe ce qui guide, inspire et légitime notre présence sur le territoire.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

FEUILLE DE ROUTE 2021

Fonction : Référente famille

➤ **Domaine de référence :**

Rattaché à la direction, la référente famille devra mettre en œuvre et coordonnera l'ensemble des actions de son secteur. Dans ce cadre, elle aura à sa charge le pilotage du projet famille/parentalité et d'une partie des relations partenariales. Elle assistera le directeur en tant que référente famille dans le fonctionnement général de la MJC.

➤ **Missions ou domaines d'intervention :**

Coordonner le secteur Famille, c'est assurer 1 mission et 7 fonctions :

La mission : mener des actions au sein de la MJC 21, pour et avec les parents, afin d'accompagner les adultes dans la fonction parentale, favoriser la cohésion familiale et renforcer les liens sociaux en proposant des temps d'activités parents / enfants, en soutenant et en incitant les initiatives des familles, impliquées dans la mise en place d'actions et en s'adaptant aux demandes des familles.

Les 7 fonctions :

- Évalue les besoins, monte, rédige et met en œuvre des projets (REEAP ; BOP 163...), et en fonction des projets, recherche des sources de financements (publics et privés).
- Favorise les actions transversales avec les autres secteurs de la MJC
- Développe les partenariats avec les acteurs associatifs ainsi que les partenaires institutionnels du territoire relevant de son secteur
- Co-anime les temps proposés par son secteur (les Ateliers Parents Enfants ; les Rendez-vous des parents ; les Apéros Ciné...)
- Élabore avec le directeur et la comptable le budget annuel de son secteur.
- Assure une veille des appels à projets... Assure la gestion matérielle, financière et administrative de son secteur (suivi du budget et des demandes de financement, suivi administratif du personnel).
- Participe au bon fonctionnement de la MJC

➤ **Priorités :**

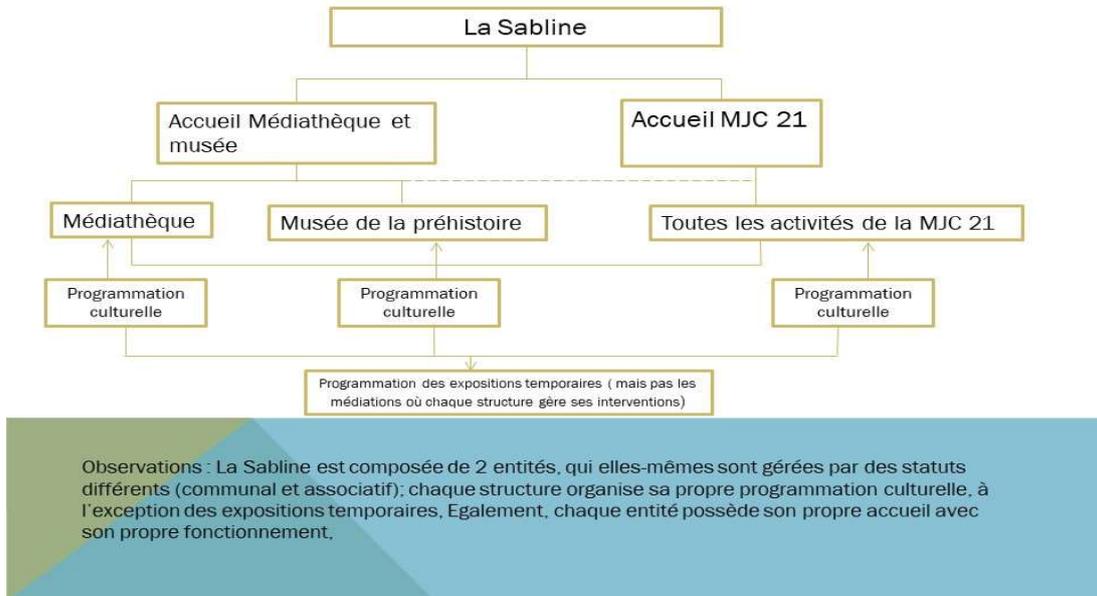
- 1) Développer un groupe de travail partenarial autour de la parentalité et des familles isolées
- 2) Ouvrir le projet « Famille » au projet global
- 3) Renforcer l'animation « Famille » sur l'espace public
- 4) Mobiliser et Impliquer les habitants dans une dynamique participative et ouvrir les actions à de nouveaux bénévoles et habitants
- 5) Aller à la rencontre des publics afin de connaître leurs attentes
- 6) Maintenir dans un premier temps la dynamique (en terme de projets, de mobilisation) puis développer en trouvant de nouveaux supports de mobilisation.

La transversalité implique la participation de tous sur l'ensemble des pôles suivant les projets et proposition de chacun. Une compréhension et une adhésion au projet de l'association est donc nécessaire pour que la transversalité soit effective et permette une approche globale des besoins du public.

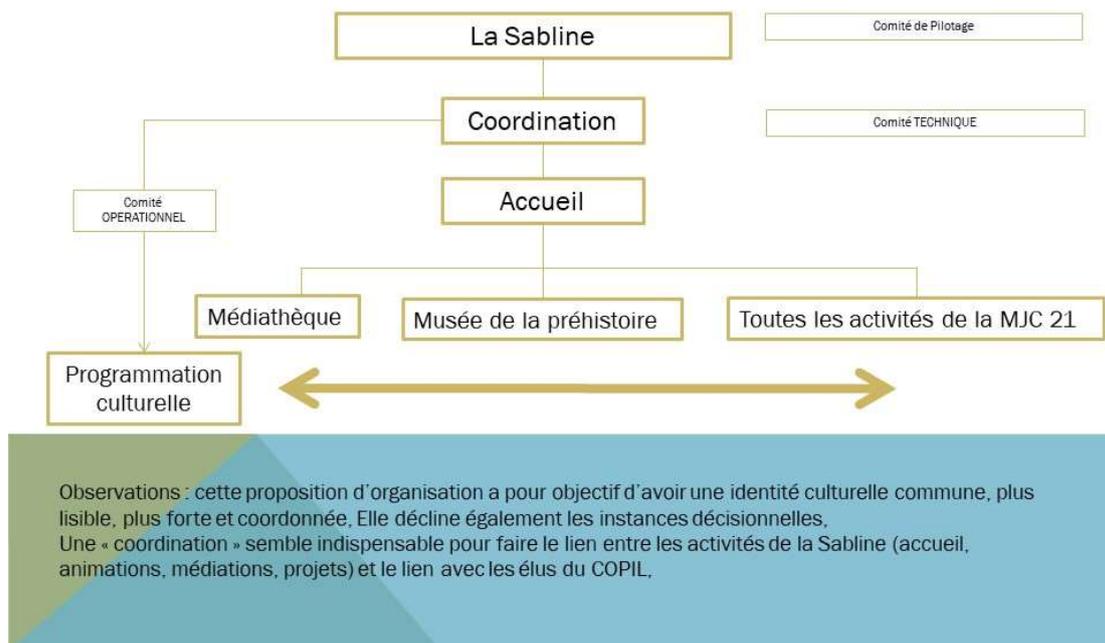
ANNEXE 2 :

Schémas de fonctionnement initial et nouveau de l'Accueil La Sabline

LE FONCTIONNEMENT ACTUEL



PROPOSITION D' UN FONCTIONNEMENT MUTUALISE

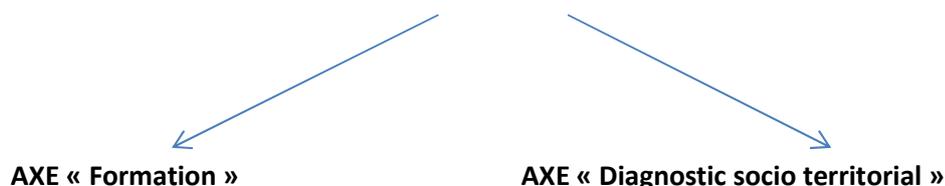


ANNEXE 3 :

Démarche de coopération 3CS pour le renouvellement du projet social 2019

MJC 21 (Lussac les châteaux) / MJC Les Renardières (Châtelleraut) / MPT de Châteauneuf (Châtelleraut)

DEMARCHE DE COOPERATION POUR LE RENOUVELLEMENT DE CONTRATS DE PROJET « AVS »
suivant 2 axes complémentaires et menés conjointement et en parallèle



AXE 1 : ACTION DE FORMATION

1. A L'ORIGINE DE LA DEMARCHE DE COOPERATION

Plus-value d'une organisation en action de formation collective.

Du point de vue des projets, en croisant et échangeant sur des projets qui –en apparence- semblent très différents, nous ambitionnons de déconstruire certains discours, certaines représentations voire des effets de rhétoriques qui tendraient à opposer milieu rural/ milieu urbain.

Nous sommes parti du postulat que les problématiques sont globalement les mêmes (mobilité, lien sociaux intra et extra familiaux, parentalité, logement, etc). Et qu'il n'y a probablement pas plus de différences fondamentales entre 2 quartiers d'une même ville ou avec une intercommunalité en milieu rural.

C'est donc bien la singularité de chaque territoire(s), chaque population(s) qui nous intéresse. Nous pensons que les points de convergence sont bien plus nombreux que les divergences.

Plus-value durant la formation : le travail à trois associations répondant aux mêmes obligations réglementaires (agrément centre social), avec la même temporalité, mais implantées dans des environnements différents nous apparait comme une expérience enrichissante pour contribuer à lutter contre les idées reçues.

En effet, les discours opposent souvent, de manière réductrice, les milieux rural et urbain ; alors que force est de constater que les constats et les problématiques des habitants sont généralement les mêmes (montée de la pauvreté, problématique de mobilité, vieillissement de la population, etc).

Plus-value à l'issue de la formation : l'organisation en action collective nous semble d'autant plus pertinente qu'à terme, nous souhaitons générer une dynamique de réseau de professionnels à partir de temps type « retours d'expérience ».

Tout au long de la démarche de Formation –Recherche – Action, nous ne nous interdisons pas non plus d'envisager des co-animations entre structures. Sur certains

sujets, il est envisagé la possibilité de faire appel à des « formateurs en formation » pour animer des temps au service de l'une des deux autres structures.

➤ **Contexte initial détaillé :**

Une petite partie des équipes de la MJC 21 à Lussac les Châteaux et de la MJC Les Renardières à Châtellerauld a participé à la Formation Recherche Action (FRA) mise en place par la FRMJC en 2016 « Radicalisation et Vivre ensemble ».

Cette formation était construite sur la base d'outils méthodologiques suscitant la participation tels que : le processus organique et la goutte d'expérience, la problématisation, l'analyse stratégique des jeux d'acteurs et la stratégie de mobilisation, l'analyse stratégique des forces-faiblesses croisées avec les opportunités-menaces pour élaborer des orientations stratégiques, la définition du sens et le cadre de cohérence du projet.

Le contenu de la formation tel que proposé en 2016 était riche et dense mais n'a pu concerner que trop peu de personnes dans nos équipes pour avoir un véritable effet levier dans le changement de pratiques professionnelles d'animation et le changement de posture vis-à-vis du public.

Cette méthodologie participative, replaçant l'habitant au cœur des décisions nous semble particulièrement adaptée dans le cadre de nos renouvellements de contrat de projet (agrément centre social CAF / MSA). Notre collègue de la MPT Châteauneuf à Châtellerauld ayant eu connaissance de la démarche a souhaité s'associer au travail collectif.

Dans la continuité de la formation dispensée en 2016, il nous apparaît donc indispensable d'augmenter le nombre de personnes ressource, formée à la méthode ; et ceci afin qu'ils soient ensuite à même de « réinvestir » et animer la participation en interne de nos associations et plus largement auprès des publics.

Cette formation collective n'est pour autant pas la reproduction de ce qui s'est passé en 2016. En effet, au-delà des outils méthodologiques transmis, il est apparu la nécessité d'inclure un temps de formation supplémentaire sur la « posture de l'animateur, son rôle et sa place dans l'animation des outils ».

Le but consistera à associer, de manière pluridisciplinaire, les équipes afin d'enrichir les projets. Il s'agit de remettre du sens, de questionner les pratiques avec les équipes, de faire un pas de côté et de sortir des courants de pensée habituels qui empêchent parfois d'agir de manière spécifique. Le formateur s'attachera à décentrer les regards et à mutualiser les pratiques.

La FRA s'emploiera à chasser les idées reçues, les préjugés en déconstruisant les représentations. Les manières de faire communes, malgré un positionnement différent (rural et urbain), seront valorisées.

La formation de formateurs vise donc à démultiplier la capacité de conception et de mise en œuvre du projet associatif. Elle portera essentiellement sur les outils méthodologiques de la participation tels que : le processus organique et la goutte d'expérience, la problématisation, l'analyse stratégique des jeux d'acteurs et la stratégie de mobilisation, l'analyse stratégique des forces-faiblesses croisées avec les opportunités-menaces pour élaborer des orientations stratégiques, la définition du sens et le cadre de cohérence du projet... La question de la posture d'animation sera également travaillée et expérimentée sous forme de jeux de rôle.

Dans un processus de révision quadriennal des projets associatifs, le but n'est pas de remettre tout en question mais de prendre en compte les acquis et d'actualiser le projet tout en le resituant dans une perspective de temps long.

2. OBJECTIF(S) VISE(S) DE LA FORMATION COLLECTIVE

➤ Résultats attendus en termes de compétences à acquérir :

- Faire participer des groupes de professionnels, de bénévoles et d'habitants au processus d'évaluation, d'actualisation, de prise de décisions, en évitant « l'instrumentalisation » par les financements ou les idées reçues
- Adopter une posture d'animation adaptée à la participation « libre et joyeuse »,
- Mettre en œuvre des méthodes et outils permettant de saisir la complexité des situations, de prendre en compte la diversité des enrichissements susceptibles d'être apportés, de modéliser, de provoquer les conditions de réalisation, de rassurer, de valoriser...

➤ Caractère formatif et transférabilité des compétences.

En choisissant de former des cadres de direction et les encadrants intermédiaires (responsables de secteurs, coordinateurs), tout l'enjeu est de permettre de créer une méthodologie et un cadre de référence commun au sein des équipes de direction ; ces personnels ayant toute légitimité et les compétences initiales pour adopter une posture formative et de transférabilité des compétences acquises auprès des équipes en suivant. En les intégrant pleinement dans l'animation du renouvellement de contrat de projet au même titre que les directeurs, nous souhaitons leur donner une réelle place dans cette démarche associative fondamentale et structurante, de leur donner les clés d'une meilleure appropriation et de les rendre co-auteurs du projet.

La 1^{ère} session se concentrera principalement sur ces aspects de « transférabilité ». Ce sont principalement les méthodes et outils mis en œuvre.

3. CONTENU PEGAGOGIQUE DETAILLE

Intervenant : Patrice BRACONNIER, IRTS Poitou-Charentes

Durée et délai : 13 jours de formation planifiés sur 2019

Sessions et programme simplifié :

1. Rôle d'animation en recherche-action, **problématisation et pédagogie**
 - a. Formulation d'objectifs et taxonomie, apprentissage et évaluation
 - b. L'animation collective du processus et les trois niveaux de la démarche de projet
 - c. Entre Sens et Cohérence, politique, technique et usage, début et fin, fins et moyens...
2. Sens et fondement de la démarche de projet :
 - a. Cinq enjeux du projet : de la mobilisation individuelle au développement collectif
 - b. Taxonomie de projet : prendre soin de Soi, des Autres, de l'Organisme, du Territoire
3. Cohérence du projet :
 - Le processus organique : la goutte d'expérience, ses 5 phases et leurs relations
 - Méthodologie :
 - a. L'analyse stratégique des jeux d'acteurs et la stratégie de mobilisation,
 - b. La réflexion stratégique et prospective et les enjeux,
 - c. Le diagnostic et les orientations stratégiques pour présentation au CA,
 - d. L'élaboration de propositions et la note d'aide à la décision,
 - e. Définition du sens et cadre de cohérence du projet pour présentation au CA,
 - f. L'accompagnement du changement et l'évaluation (critères et indicateurs),

- **Méthodes pédagogiques utilisées.**
Les séances partiront des pratiques et questions des participants afin de fonder et préciser les apports et de favoriser leur mise en œuvre et d'évaluer le travail réalisé.
Le séquençage des 13 jours de formation par module d'1 à 2 jours par mois durant 9 mois doit permettre à chaque participant de s'approprier les outils voir de les expérimenter en situation réelle entre 2 séquences.
Les séquences alterneront donc entre apports théoriques et méthodologiques et retour d'expérience.

4. PUBLIC STAGIAIRES

12 participants répartis de la manière suivante : 3 directeurs et 3 Coordinateurs et responsables de secteur par structure

5. DUREE, DATE(S) et LIEU(X) DE FORMATION

- Nombre total de session(s) : **3 sessions** représentant **91h** de formation (13 jours * 7h)
Session I (**3 jours**) : « **Rôle d'animation en Formation-Recherche-Action et Projet** »
Session II (**2 jours**) : « **Sens et fondements de la démarche de projet** »
Session III (**8 jours**) : « **Cohérence de la démarche Projet** »
- Date(s) de l'action de formation (*dates susceptibles d'évoluer*) :
 - ☞ **session I** : 14 et 15 février 2019, 19 mars 2019,
 - ☞ **session II** : 9 et 12 avril 2019,
 - ☞ **session III** : 16 et 17 mai 2019, 6 et 7 juin 2019, 19 et 20 septembre 2019, 10 et 11 octobre 2019.
- Lieu(x) de l'action de formation (susceptible d'évoluer) : **IRTS de Poitiers**

AXE 2 : DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE SUIVANT UN MÊME CAHIER DES CHARGES

Le Grand Châtelleraudais a prévu de mener sur son territoire, dans la continuité du diagnostic Enfance-Jeunesse, un diagnostic afin d'observer les indicateurs clés de l'Animation de la Vie Sociale en référence à la circulaire CAF sur le rôle et les fonctions d'un centre social sur un territoire.

Un cahier des charges est actuellement en cours de finalisation.

En repartant de ces indicateurs, il est envisagé de conduire la même méthodologie d'observation socio territoriale sur le Lussacois pour avoir des éléments comparatifs qui nous permettront d'infirmes et/ou confirmer notre postulat de départ.

Après une rencontre avec le cabinet ANATER, ce dernier nous a permis de restructurer notre démarche de diagnostic suivant 2 étapes :

Etape 1 - Réalisation d'un diagnostic stratégique et prospectif avec les Centres sociaux (co-construction) :

- Etude des caractéristiques et dynamiques socio territoriales de chacun des 3 territoires de compétence
- Analyse des moyens et actions mises en œuvre sur chacun des centres sociaux
- Mise en évidence des décalages éventuels entre les actions mises en place et les besoins locaux
- Identification des caractéristiques socio territoriales communes aux trois territoires et des actions communes

Etape 2 - Identification des grandes orientations stratégiques communes et propres à chacun des centres sociaux

Ce travail devra aboutir à la rédaction d'un document cadre en vue de l'écriture des prochains projets de structure.

ANNEXE 4 :

Résumé de 3 actions menées en 2021 en lien avec la posture du « aller vers » :

Aller vers les publics : comment créer de nouvelles surfaces de contact ?

L'équipe expérimente une nouvelle approche pour engager et maintenir le lien avec les publics, en s'implantant à proximité des locaux. Trois exemples engagés en 2021.

1. Travailler au seuil de l'institution

Attirer et fidéliser les parents via la production des enfants

Le centre de loisirs s'est investi dans des formes originales d'échanges avec les parents et les enfants accueillis, en fabriquant un rituel hebdomadaire qui se tient devant l'accueil de loisirs.

Face à l'indisponibilité des parents, l'équipe a tenté d'attirer l'attention de ces derniers en proposant chaque vendredi une réalisation qui mettent en avant leurs enfants. Concrètement, il s'agit d'exposer de manière systématique les productions artistiques, les dessins ou photos faites avec les enfants mais également d'inventer des rubriques (« ce que j'adore et que mes parents détestent »), des petits mots à prendre (« compliments pour papa/maman ») qui lient enfants et parents. Rien d'autres, au final, ne peut arrêter un parent, si ce n'est son enfant lui-même, et c'est cette ressource que l'équipe a exploité avec succès, au point que cette activité de fin de semaine, et surtout sa préparation, sont devenues une attraction et une motivation spécifique pour une partie des enfants. Autour de ce rituel, l'idée est d'amener progressivement les parents à allonger le temps d'échange, à proposer un goûter partagé/prolongé, et ainsi fabriquer de la complicité, de l'interconnaissance, préalable nécessaire à une éventuelle implication des parents dans le centre de loisirs.

2. Se faire une pièce à l'extérieur ?

Exploiter au mieux une ressource socio-spatiale

L'équipe petite enfance qui travaille à Civaux s'intéresse à la possibilité de fréquenter de manière régulière l'espace de jeu près du Lac, derrière l'école. Si cette option a été tentée à maintes reprises, étant donné la proximité avec nos locaux, il n'avait jamais été envisagé d'y recourir de manière régulière. L'enjeu peut ici paraître subtil et pourrait facilement se confondre avec la simple généralisation d'une pratique de confort. Or, il s'agit plutôt de transformer ce qui n'était qu'une opportunité, en une véritable ressource. Le calcul est en effet le suivant : en étant rituellement présents sur cet espace, nous pourrions toucher différemment les parents, davantage tentés de rester, nous pourrions en outre toucher des enfants et des parents de l'école primaire qui ne fréquentent pas l'alsh, nous pourrions également travailler avec la bibliothèque qui jouxte cet espace. Enfin, nous pourrions toucher des promeneurs, des joggeurs, des gens qui promènent leurs chiens, des pêcheurs, un public globalement plus âgé mais éventuellement intéressé pour échanger.

Mais pour parvenir à créer ces relations, il nous faut modifier notre conception de l'animation en espace extérieur : il nous faut mettre de côté l'animation pensée comme l'encadrement d'une activité

pour lui substituer une animation centrée sur l'aménagement des espaces et comme une forme d'urbanisme tactique¹⁷.

Comment aménager cet espace, en premier lieu pour les enfants et l'équipe ? Comment, par exemple, ne pas avoir à rentrer dans les locaux pour changer les enfants ? Comment sécuriser l'espace ? Comment aménager les lieux pour donner envie aux gens de s'approcher, de s'installer non loin de nous ? Comment proposer des activités autonomes, peu engageantes dans un premier temps ? En quoi la mairie, l'école ou la bibliothèque qui sont riverain de cet espace peuvent-ils contribuer ? Qu'il s'agisse d'apporter de l'ombre, de l'eau, des assises supplémentaires, des journaux, des revues, l'équipe a entamé une réflexion pragmatique sur la possibilité d'investir cet espace pour essayer d'en faire un usage nouveau.

3. Travailler en face de chez soi

Le marché comme espace stratégique

Jusqu'ici, l'équipe s'est déplacée sur le marché à plusieurs reprises, d'une part pour y observer ce qui se vit, le fonctionnement du marché, ses acteurs principaux, ses animateurs naturels, le niveau de complicité des commerçants, la fréquentation quantitative et qualitative. Par ailleurs, nous y avons installé à deux reprises un porteur de paroles, dispositif qui consiste à écrire puis afficher les réponses du public à une question elle-même affichée. Ce fut l'occasion de voir comment intervenir dans ce lieu en intelligence avec les commerces en place, d'abord en sollicitant les commerçants pour notre porteur de paroles, d'autre part en achetant du café (que nous proposons lors de nos échanges) à l'un d'entre eux qui en faisait la vente. Si nous ne sommes pas encore sûr du temps que nous allons consacrer à cette présence sur le marché, cette situation nous permet de présenter les différents objectifs qui pourraient nous intéresser en termes d'aller vers.

¹⁷ L'urbanisme tactique propose des aménagements temporaires qui utilisent du mobilier facile à installer pour démontrer les changements possibles à l'aménagement d'une rue, d'une intersection ou d'un espace public. On peut ainsi montrer comment l'aménagement peut influencer le comportement des usagers.
<https://urbanismeparticipatif.ca/outils/urbanisme-tactique>

ANNEXE 5 :

Extrait de la synthèse sur « l'empathie » produite par l'équipe petite enfance de la MJC 21

DEVELOPPER L'EMPATHIE AU SEIN DE L'EQUIPE

Voici différents points qui nous semblent favoriser l'empathie au sein de l'équipe :

1. **Les conversations informelles** permettent de créer des liens et de démontrer de l'empathie professionnelle. Les **relations interprofessionnelles** peuvent être développées grâce à **des séances de sophrologies** (les plus demandées dans les entreprises) en groupe. Elles vont permettre à chacun de développer son potentiel et créer **une dynamique de groupe**. La **bonne ambiance** est facteur du bien-être au travail, **ambiance positive** au travail (**entraide, compassion, et marque d'intérêt pour l'autre**).

2. **Connaissance de l'autre** (« Je m'appelle et j'aime... », « je suis... »). Cette connaissance de l'autre va aboutir à une recherche de points communs. L'empathie permettra à deux personnes, de **comprendre les mécanismes de pensée, de perception** qui explique les certitudes de l'autre, et donc de les **accepter**, à défaut de les **partager**.

3. **Augmenter l'acceptation de l'autre** en favorisant l'absence de jugement. En effet, plus nous avons tendance à nous ouvrir aux représentations de l'autre moins nous avons tendance à juger ses réactions en fonction de nous-mêmes.

4. **Reconnaître l'émotion de l'autre et leur intensité à partir de signes verbaux ou non verbaux** (expressions faciales, langage corporel)

5. **Être attentif aux sentiments et aux besoins de l'autre**

6. **Faciliter la compréhension mutuelle**. Cette dernière n'a pas pour but de se rassurer soi-même.

En revanche, le manque d'empathie favorise le manque d'échange ; ce qui crée davantage un sentiment d'isolement et de vulnérabilité. De plus, la communication mal-bienveillante (les expressions « ce n'est rien », « ce n'est pas grave ») ne permet pas la compréhension de l'autre et n'aide pas l'autre à se sentir compris.

Nous notons également, qu'avant d'être empathique avec l'équipe, il est important d'être auto-empathique :

« Les 4 ancrages de la vie : Apprendre à s'aimer avec bienveillance, apprendre à se respecter, apprendre à se responsabiliser, et apprendre à être fidèle à soi », Jacques Salomé.

Nous retenons pour finir, qu'être empathique n'est pas l'action de se forcer à faire les choses mais c'est rester soi et vrai envers l'autre et envers soi-même.

Suite à ces constats, imaginons maintenant, des actions concrètes pour favoriser l'empathie au sein de l'équipe :

1- **Les conversations informelles** : (En étroite relation avec le point 3) :

- Continuer les conversations informelles lors des pauses des différentes salariées (Le nouveau planning augmente ce fonctionnement).
- Questionner, échanger avec ses collègues sur les actions réalisées (salle de bain, sieste, activités proposées, l'état affectif et de santé de l'autre).

2- **Les relations interprofessionnelles** : (En lien avec le point 7)

- Mettre en place des séances de sophrologie avec Françoise SEEMANN, Sophrologue à Poitiers, formée en Communication Non Violente (CNV) et au Yoga du rire (<https://www.sophro86.fr/sophrologie-dynamique/>).
- Mettre en place des journées de cohésion d'équipe afin de créer cette ambiance positive.

3- **Connaissance de l'autre** :

- Mettre en place des réunions d'équipe sur des sujets de la petite enfance afin de connaître la manière de penser de chacune dans l'organisation de la structure.
- Mise en place de réunions actives sur la cohésion d'équipe (sous forme de jeux : de présentation, jeu de groupe).
- Organiser, de façon informelle, des soirées entre collègues, pour partager des choses « personnelles » (pour celles qui le souhaitent).

4- **Augmenter l'acceptation de l'autre** : Mettre en place avec Françoise SEEMANN une formation commune sur la CNV. Cette dernière permettrait d'être dans l'absence de jugement.

5- **Reconnaître l'émotion de l'autre** : Le travail sur les émotions permettra déjà en tant qu'adulte de les connaître, puis de les reconnaître, sur soi-même et sur les autres. De plus, des livres sur le langage corporel permettra de mieux comprendre la communication non verbale des enfants mais aussi la nôtre.

6- **Être attentif aux sentiments et aux besoins de l'autre** : S'interroger sur ce qui nous plaît ou déplaît déjà de façon personnelle, puis travailler sur la capacité à exprimer son besoin professionnel auprès de ses collègues (auto-empathie).

Pour le fait d'être attentif aux sentiments des autres, ce sera en fonction de la personnalité de chacun (ce qui est plus délicat à travailler).

7- **Faciliter la compréhension mutuelle** : La compréhension mutuelle est le fait de sympathiser, de se créer des affinités professionnelles (ou personnelles) (Source Le Parisien : Définitions). Le TEAM BUILDING se développe dans la Vienne (<https://www.eventastic.fr/teambuilding/france/nouvelleaquitaine/vienne>). Ce sont des activités qui se rapprochent fortement des soirées ou journées cohésion dans les entreprises.

Si l'Empathie doit être au cœur de nos pratiques, il semble important de pouvoir en informer les parents en se donnant les moyens de leur présenter les fondements de ce choix. Voici plusieurs pistes à approfondir ensemble...

TRANSMETTRE NOTRE PROJET SUR L'EMPATHIE AUX PARENTS

Comment transmettre ou communiquer concernant ce projet avec les parents ?

- Rencontre avec un professionnel sous forme d'ateliers conviviaux participatifs
- Petit livret de l'empathie réalisé par les professionnelles de la structure
- Transmissions du matin et du soir concernant notre travail sur l'empathie au quotidien auprès des enfants et les différentes expériences et anecdotes vécues avec leur enfant
- Dîner Quiz sur le thème de l'empathie
- Idée : Spectacle qui se tiendra à la fin du projet avec un support livre « l'histoire des émotions ».

Un petit goûter ou un pique-nique pourrait être proposé après le spectacle pour partager un temps d'échange sur le thème.

Un lecteur et des acteurs en costumes

Avec costumes de la joie, de la peur, de la colère, de l'apaisement...

Plus différents accessoires, peut être décor, costumes...

Participation des parents sous forme d'atelier : confection des costumes (partenariat avec l'atelier couture), fabrication des décors et accessoires, mise en scène (réfléchir à la durée du spectacle)... (Le soir à partir de 18h et maximum 22h)

ANNEXE 6 :

Les outils collaboratifs

Outil 1 : Bénévolat et actions volontaires

Eléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none">- besoin de lieu d'implication pour le « faire ensemble »- besoin d'initiative collective- besoin d'espace de confrontation et d'ouverture
Pôle référence	Jeunesse/DSL/Famille/culture
Public Ciblé	Habitants du territoire : jeunes, adultes, seniors, personnes en situation de handicap, familles, personnes isolées
Descriptif	Ensemble des outils de travail qui permettent l'implication et la participation des habitants par l'activité collective et l'action volontaire
Actions	<ul style="list-style-type: none">- Café débats- commissions, chantiers- aller vers- PEAC- Evènements et manifestations- Diffusion de spectacles vivants + convivialité
Moyens	Humains : <ul style="list-style-type: none">- bénévoles- habitants- salariés- référente famille
Axe de transversalité avec le projet global et les autres pôles	Le bénévolat et les actions volontaires sont transversaux à l'ensemble des pôles
Partenariat	Communes, les associations locales

Outil 2 : « salle parenthèse »

Éléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - besoin et attentes de lieux d'accueil parents/enfants/intergénérationnel - besoin pour certains publics de rompre avec l'isolement - besoin de supports facilitant le soutien à la fonction parentale - besoin d'initiatives et d'engagement de la société civile à travers des actes de bénévolat solidaire
---	---

Pôle référence	Famille/intergénérationnel
Public Ciblé	Habitants du territoire : Habitants du territoire : jeunes, adultes, seniors, personnes en situation de handicap, familles, personnes isolées, institutionnels, demandeurs d'emploi, associations, partenaires
Descriptif	<p>Ce lieu d'accueil et d'initiatives, pourrait fonctionner à partir d'un accueil tout public sur les bases d'un accueil encadré par des professionnels et sur des bases sans accueil formel (libre-service). Ce fonctionnement pourrait être élaboré avec les habitants/bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans ce projet</p> <p>X heures d'ouverture (à déterminer)</p> <ul style="list-style-type: none"> - une programmation d'ateliers parents/enfants répondant à des besoins ou problématiques - intervention et accompagnement autour de projets spécialisés (santé, parentalité, social, culturel, etc) - thématiques d'action autour du soutien à la fonction parentale - aménagement de l'espace : coin jeux/ coin enfants/mobilier adapté - lieu de rencontre, d'échange et de discussion - ateliers intergénérationnels - tarifs adaptés
Actions	Ateliers parents/enfants – rencontres – débats – ateliers de pratique Orientation/accompagnement – parcours de motricité - snoezelen
Moyens	Bénévoles – référente famille – animatrice et autres salariés – animateur culturelle
Axe de transversalité avec le projet global et les autres pôles	Tous les pôles
Partenariat	Associations de Parents d'élèves ; caf ; MSA ; habitants

Outil 3 : Commission éducative

Éléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none">- Manque d'un espace de rencontre pour les familles- Création de projets à l'initiative des habitants- Manque de projets à l'initiative des parents
---	---

Pôle référence	Petite Enfance, Famille, Enfance
Public Ciblé	Tous
Descriptif	Temps de travail avec les habitants pour la mise en place de nouvelles actions
Actions	Initiatives et idées des participants
Moyens	Des salarié.e.s + Référente famille + administrateurs/trices
Axe de transversalité avec le projet global et les autres pôles	Actions autour de la parentalité
Partenariat	APE, Assistantes Maternelles, Parents

Outil 4 : Commission culturelle

Éléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none">- manque d'un espace de travail intergénérationnel et mixte- manque de participation des habitants à la vie culturelle
---	---

Pôle référence	Culture/famille/petite enfance/enfance/jeunesse/DSL
Public Ciblé	Jeunes et adultes
Descriptif	Temps de travail entre les pôles en y associant des jeunes et des habitants ; en utilisant des méthodes participatives ; en partant de propositions et d'initiatives ; en responsabilisant les participants et en leur donnant les moyens à leurs réalisations
Actions	<ul style="list-style-type: none">- mettre en place des évènements, des projets- formations- PEAC
Moyens	Référents de pôles, habitants et bénévoles/administrateurs
Axe de transversalité avec le projet global et les autres pôles	Commission mise en place avec les autres pôles
Partenariat	Il sera possible d'établir un partenariat avec d'autres structures culturelles en tant que membres ressources

Outil 5 : Accompagnement social

Éléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - besoin d'accompagnement d'accès aux droits - Besoin d'orientation du public - besoin de prise en charge individuelle d'une partie des habitants - besoin de soutien dans la vie quotidienne pour certaines familles
---	--

Pôle référence	Développement Social Local – actions sociales transversales
Public Ciblé	<p>Tout public : jeunes, personnes seules, personnes âgées</p> <p>Particularités du public : personnes en situation de chômage, en situation de handicap, personnes isolées, bénéficiaires du RSA, mères seules...</p>
Descriptif	<p>Accompagner dans une démarche éducative et sociale globale en favorisant l'autonomie et la socialisation des personnes ou des familles en difficultés.</p> <p>Rechercher et mettre en place des réponses concrètes aux difficultés du public pour améliorer leurs conditions de vie</p>
Actions	Réaliser des accompagnements individuels dans les domaines de la vie quotidienne : budget, surendettement, logement, consommation, alimentation, cadre de vie, santé, emploi...
Moyens	
Axe de transversalité avec le projet global et les autres pôles	
Partenariat	Assistante sociale, Mission locale, CCAS

Outil 6 : Ludothèque

Éléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	La Communauté de Commune Vienne et Gartempe a sondé les communes pour accueillir une ludothèque itinérante dans sa commune. Ce projet a été présenté en CA de la MJC qui a validé ce projet.
---	--

Pôle référence	Famille
Public Ciblé	Tous les habitants
Descriptif	<p>Prêt de jeux aux familles</p> <p>Itinérance sur les différentes communes/sortie des écoles</p>
Actions	<p>Prêt ou échange de jeux</p> <p>Fête du jeu</p> <p>Mise en place de moments festifs et conviviaux</p>
Moyens	Une animatrice référente
Axe de transversalité avec le projet global et les autres pôles	Prêt de jeu avec les ALSH, la petite enfance et le périscolaire
Partenariat	Les communes ; la médiathèque

Outil 7 : Commission Jeunesse

Éléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	Les jeunes, les familles ainsi que des membres du conseil d'administration ont fait part de leur envie de s'investir sur la jeunesse.
Pôle référence	Jeunesse
Public Ciblé	Jeunes, familles
Descriptif	Temps de travail avec un groupe constitué de jeunes, parents, professionnels avec des méthodes participatives en impliquant les jeunes dans l'organisation et l'animation des réunions.
Actions	Mise en œuvre des propositions émergentes de la commission
Moyens	Rendez-vous mensuel et positionnement d'un référent
Axe de transversalité avec le projet global et les autres pôles	Commission éducative, secteur famille
Partenariat	APE du collège, association Sportive, Collège Louise Michel ...

Outil 8 : les espaces conviviaux

Éléments de diagnostic ayant conduit à la création et l'animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none">- manque d'un espace de rencontres où se croisent divers publics- manque de dialogue entre les habitants sur les questions de société- besoin de lien social- manque de lieu repéré, accessible et ouvert à tous- besoin de mixité (géographique, culturelle)
Pôle référence	DSL / le lien social et le développement culturel de proximité
Public Ciblé	Habitants du territoire : Habitants du territoire : jeunes, adultes, seniors, personnes en situation de handicap, familles, personnes isolées, institutionnels, demandeurs d'emploi, associations, partenaires
Descriptif	<ul style="list-style-type: none">- espace convivial où les familles, adhérents...peuvent se poser pour boire un café, lire un livre, discuter jouer...- organisation de débats sur des questions de société
Actions	Pas d'action précise, cela dépendra des initiatives de chacun
Moyens	Matériels : tables, chaises, machine à café, sonorisation
Axe de transversalité avec le projet global et les autres pôles	<ul style="list-style-type: none">- accompagnement et participation des publics des autres pôles- construction de débats avec le pôle famille ou jeunesse- accompagnement aux bénévoles
Partenariat	Commune de Lussac avec la Médiathèque